

Quelle solidarité au 21^{ème} siècle ?

Perspectives pour l'Etat providence dans une économie sans croissance

Avril 2013

Résumé

Dans un contexte international marqué par la crise économique et les menaces d'effondrement écologique, les fondements de la solidarité nationale sont de plus en plus couramment remis en cause. D'un côté, c'est en effet au nom de la crise économique que l'on justifie aujourd'hui les coupes budgétaires et le recul de l'Etat providence. Dans ce cas, comme le montrent les exemples de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, un transfert de la solidarité semble s'opérer vers les collectivités locales et, surtout, vers le secteur privé et la société civile. C'est en particulier sous l'intitulé d'innovation sociale que ce mouvement émergent se structure peu à peu dans les pays anglo-saxons (chapitre 1). De l'autre côté, c'est cette fois-ci au nom de la crise écologique que l'Etat providence commence aujourd'hui à être questionné. L'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini réinterroge un modèle de solidarité construit dans une période de forte expansion (les trente glorieuses). Les débats sur la solidarité dans une économie « sans croissance » sont encore émergents. Ils n'en sont pas moins passionnants... (chapitre 2)



Angus McIntyre/CC

Sommaire

Introduction.....	2
1. La solidarité <i>post-Etat</i> dans les pays anglo-saxons : grandeur et misère de l'innovation sociale	3
1.1. Après l'Etat et le marché : la société civile ? L'émergence de l'innovation sociale dans les débats sur la solidarité	3
1.2. L'innovation sociale : revitaliser la solidarité grâce à la société civile ?	5
1.3. Le management public de l'innovation sociale dans les pays anglo-saxons : renouveau de la solidarité... ..	10
1.4. ...ou mise à mort de la solidarité nationale et de l'Etat providence ?	15
2. Quelle solidarité dans une économie sans croissance ?	19
2.1. Fin de la croissance, fin de l'Etat providence ?	19
2.2. L'emploi dans une économie post-croissance : cesser la course à la productivité !	25
2.3. Quel système de protection sociale... et avec quel financement ?	30
2.4. La solidarité dans une économie « post-croissance » : avant tout, mieux partager le gâteau ?	33
Conclusion : solidarité 1.0 ou solidarité 2.0 ?	38
Bibliographie.....	40

Rédaction : **Aurélien Boutaud**
Recherche documentaire : **Philippe Jury & Aurélien Boutaud**
Relectures et compléments : **Claire Harpet**
pour le compte de la Communauté urbaine de Lyon (DPDP) / 2013

GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public
20 rue du Lac – BP3103
69399 Lyon Cedex 03
www.milenaire3.com

Introduction

Dans un contexte de crise économique renforcé par des enjeux écologiques de plus en plus présents, le dispositif français de prise en charge de la solidarité est aujourd'hui au milieu du gué. Et comme il se doit dans ces périodes de doute, les questions relatives à l'avenir du modèle de solidarité nationale se posent inévitablement.

Remplacer l'Etat providence... mais par qui ? - Un premier niveau de

La première question qui nous intéresse concerne l'avenir de l'Etat providence. En prenant l'exemple des pays anglo-saxons, nous essaierons de comprendre vers qui et comment un tel transfert de la solidarité peut s'opérer... et quels en sont les avantages et les dangers.

questionnement touche au rôle de l'Etat providence et à son avenir dans un contexte de crise économique et de mondialisation de l'économie. L'Etat providence, au cœur du dispositif de solidarité nationale, est-il voué à disparaître ou, tout du moins, à reculer ? Quels autres acteurs sont susceptibles de prendre le relais pour assurer la cohésion sociale et la solidarité ? Entreprises, collectivités locales, associations peuvent-elles jouer un rôle complémentaire, voire de substitution ? Quels risques sont associés à ces évolutions ? Sans avoir la prétention de répondre de manière exhaustive à ces questions, la première partie de ce rapport tente d'apporter quelques éclairages en s'attachant en particulier à analyser le cas des pays anglo-saxons où l'on voit se développer depuis une quinzaine d'années une tendance au partenariat entre l'Etat et la société civile (ONG, associations, coopératives, « entrepreneurs sociaux ») afin d'assurer ce qui relève encore en France très largement du domaine de l'Etat et des collectivités. Ce nouveau modèle, dont le maître mot est « l'innovation sociale », a été théorisé mais aussi très largement mis en œuvre en Grande-Bretagne et aux USA. Quels sont ses avantages, ses promesses ? Et quelles sont ses limites, quels

risques lui sont associés ? C'est ce que nous essaierons de comprendre (chapitre 1).

Quelle solidarité dans une économie « post-croissance » ? - Plus

La seconde question concerne l'avenir du modèle de solidarité dans un contexte de reflux économique. Quelles solutions sont imaginées pour concilier sortie du productivisme et maintien de la protection sociale ?

fondamentalement encore, au moment où chacun commence à prendre conscience de l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde dont les ressources sont limitées, un second niveau de questionnement se pose inévitablement : le modèle centralisé de solidarité nationale, construit durant une période de croissance forte, peut-il être maintenu dans une situation économique qui ne génère plus de croissance ? Ce modèle de solidarité nationale nécessite-t-il forcément une forte expansion pour être entretenu, comme le suggèrent certains ? Dès lors, quelle solidarité imaginer dans une économie émancipée du dogme de la croissance et de la productivité ? Comment aborder la question du partage lorsque la taille du gâteau ne peut plus s'accroître ? Où en sont les débats sur cette question fondamentale, et quels outils concrets sont aujourd'hui proposés pour concilier ce double enjeu de la protection sociale et de la préservation des ressources ? C'est ce que nous tâcherons de comprendre dans la seconde partie de ce document (chapitre 2).

1. La solidarité *post-Etat* dans les pays anglo-saxons : grandeur et misère de l'innovation sociale

Au cours des trois dernières décennies, la question de la prise en charge de la solidarité « post-Etat » s'est posée de manière particulièrement aiguë au sein des économies développées dans lesquelles l'Etat providence a le plus reculé. En Grande-

Du fait d'un recul de l'Etat plus important, les pays anglo-saxons ont réfléchi depuis plus longtemps à la question du transfert de la prise en charge de la solidarité vers d'autres acteurs.

Bretagne et aux Etats-Unis, les politiques libérales initiées dans les années 1980 ont par exemple obligé les acteurs publics à imaginer des formes de délégation de pouvoir dans différents domaines touchant à la solidarité. Ces alternatives sont d'abord passées par des partenariats publics-privés, avant que n'émergent des solutions issues des communautés locales, marquant l'acte de naissance du mouvement de l'entrepreneuriat social, puis celui de l'innovation sociale. Prometteuse par bien des aspects, cette prise en charge de la solidarité par la société civile a donné lieu dans les années 2000 à un engouement grandissant de la part des acteurs publics qui n'ont pas hésité à débloquent des fonds pour accompagner l'émergence de ce secteur. Mais la volonté de prise en main de ce mouvement par l'Etat et les collectivités commence à poser question. Car l'idée de reléguer la prise en charge de la solidarité au secteur semi-privé enthousiasme également les plus libéraux, qui voient aujourd'hui dans l'innovation sociale une manière habile de consacrer définitivement le recul de l'Etat sur ces questions... au risque évident d'un démantèlement de la solidarité nationale.

1.1. Après l'Etat et le marché : la société civile ? L'émergence de l'innovation sociale dans les débats sur la solidarité

En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, le contexte idéologique des trente dernières années est caractérisé par la montée en puissance du libéralisme, qui s'est concrètement traduite dans le courant des années 1980 par un important retrait de l'Etat des affaires publiques. L'approche de la solidarité qui résulte de ces trente années de libéralisme est logiquement elle-même très marquée par ce courant de pensée. Et c'est évidemment dans ce contexte qu'il faut analyser l'émergence de nouvelles manières d'appréhender la question de la solidarité dans ces deux pays.

¶ Zoom sur... La solidarité dans la pensée libérale : quelques rappels

L'approche libérale de la solidarité repose à la fois sur des principes d'ordre moral et philosophique propres à ce courant de pensée, mais aussi sur des arguments issus de la théorie économique.

Sur le plan moral et philosophique, l'approche libérale défend la liberté de chaque individu à pratiquer ou non la solidarité à l'égard des autres. On retrouve par exemple ce point de vue exprimé dans le titre d'un ouvrage d'Alain Laurent : « *Solidaire, si je veux* » (Laurent, 1991). Cette liberté de chaque individu à exprimer sa solidarité comme bon lui semble entraîne de la part des libéraux une condamnation ferme de l'interventionnisme étatique, jugé néfaste à bien des égards. Pour les libéraux, en effet, la solidarité passant par l'Etat et ses systèmes de redistribution amène à l'établissement d'une solidarité forcée et non réciproque : il s'agit d'une obligation faite aux individus d'être solidaires, obligation qui serait même selon certains auteurs contradictoire avec les droits de l'Homme. Par ailleurs, ce système de solidarité forcé et étatique mènerait inévitablement à l'assistanat, contrairement à la solidarité « naturelle » prônée par le libéralisme. Car pour de nombreux auteurs libéraux, tels par exemple François Guillaumat (2006), il ne fait pas de doute qu'il existe bel et bien une

solidarité naturelle, « *inscrite dans les gènes*¹ » des individus, dont l'intervention étatique empêcherait la bonne expression. François Guillaumat suggère en effet que si cette forme de solidarité naturelle est si peu connue et admise, c'est parce que « *les étatistes ne veulent en aucun cas que l'on découvre une "solidarité sociale" qui passe par la liberté personnelle.* » Le rejet de l'intervention étatique suppose pour les libéraux une forme d'organisation « responsabilisante », dans laquelle chaque individu participe à hauteur de sa volonté et de ses moyens. Concrètement, les libéraux proposent en général la mise en œuvre d'un système mutualiste, basé sur le volontariat, et adossé à des organismes philanthropiques financés par le mécénat ou la charité (comme par exemple les fondations). Liberté, non intervention de l'Etat et systèmes de protection mutualistes (et volontaires) forment ainsi les piliers de l'approche libérale de la solidarité.

Sur le plan économique, c'est là encore le rejet de l'Etat, mais aussi l'hypothèse de mécanismes naturels propres aux marchés, qui fondent une partie de la théorie libérale en matière de solidarité. Comme le résume Pierre Muet (1996) « *depuis Walras et Pareto, le paradigme libéral dispose d'un redoutable socle, à la fois théorique et normatif : la théorie de l'équilibre général concurrentiel. Elle montre en effet que, dans le cadre de la concurrence parfaite, le système de prix coordonne tellement bien l'activité des agents économiques que tout individu poursuivant son intérêt propre aboutit à un optimum pour la collectivité. Dans un tel univers, la solidarité est tout aussi inutile que l'intervention publique, qui est au mieux inefficace, au pire nuisible.* »

C'est évidemment sur cette base idéologique qu'ont été élaborées les politiques de libéralisation menées à partir des années 1980 aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, menant au recul spectaculaire de l'Etat providence dans ces deux pays.

Aux USA : admettre l'échec des politiques libérales... sans revenir à l'Etat providence

Aux USA, certains auteurs pensent que la prise en charge de la solidarité est arrivée dans une nouvelle phase, post Etat providence : elle doit à présent être confiée aux entreprises et organisations non lucratives.

Aux Etats-Unis, c'est sans doute Steven Goldsmith, l'un des principaux promoteurs de l'innovation sociale et du « *social entrepreneurship* », qui exprime le mieux l'évolution de la prise en charge de la solidarité à travers les âges. Dans son ouvrage au titre évocateur (« *The Power of Social Innovation* »), Goldsmith (2010) suggère que la société américaine débute actuellement « *une nouvelle période dans sa manière de résoudre les problèmes sociétaux les plus épineux. Lors du premier stade, au début du 20^{ème} siècle, ces problèmes étaient encore largement du ressort du cercle familial et des organisations caritatives. Le deuxième stade, marqué par l'Etat providence, a vu les gouvernements assumer la lutte contre la pauvreté en lieu et place des acteurs privés. Lors du troisième stade, les gouvernements ont voulu répondre aux problèmes sociétaux via des partenariats avec le privé, consistant à sous-traiter les services publics dans une optique concurrentielle : malgré certaines réussites, les partenariats mis en place se sont souvent révélés trop directifs et trop axés sur la réduction des coûts. Le quatrième stade qui débute verra les gouvernements s'appuyer sur la capacité du secteur privé (entreprises et organisations à but non lucratif) à fournir des innovations de rupture ou "transformatives".* » (cité par *The Economist*, 2010) Le point de vue a le mérite d'être clair : Steven Goldsmith, ancien élu républicain connu pour sa gestion serrée du portefeuille public, se positionne dans une perspective qui admet certes l'échec partiel de la libéralisation et de la privatisation à outrance, mais qui exclut tout autant un quelconque retour de l'Etat providence dans les affaires touchant à la solidarité. La solution d'avenir consisterait selon lui à confier la charge de la solidarité aux acteurs locaux, aux « entrepreneurs sociaux » et autres acteurs appartenant au champ de « l'innovation sociale » (termes sur lesquels nous reviendrons d'ici peu).

¹ « *Les experts militaires ne doutent pas que cette solidarité-là est inscrite dans les gènes, quand ils voient la force des obligations que ressent vis-à-vis des autres chaque membre d'un groupe de combat.* » (Guillaumat, 2006)

En Grande-Bretagne : à la recherche d'une troisième voie

En Grande-Bretagne, bien que la situation soit sensiblement différente, le même choc des politiques libérales menées dans les années 1980 a entraîné les mêmes conséquences : à savoir un recul important de l'Etat providence. La mise en avant de la thématique de « l'innovation sociale » s'opère donc dans les années 1990 et 2000 dans un contexte proche de celui des Etats-Unis, notamment marqué par un fort recul de l'Etat et les dérapages incontrôlés du libre échange et de la dérégulation. Mais là encore, loin de remettre en cause le recul de l'Etat, les *think tanks* de la gauche britannique vont dès les années 1980 mettre en avant l'idée d'une « troisième voie, » entre l'Etat dirigiste et le libre marché – idée initiée en particulier par Anthony Giddens

En Grande-Bretagne, l'idée d'une troisième voie entre marché et Etat dirigiste s'impose dans les années 1980. L'innovation sociale est alors identifiée comme le moteur nécessaire à la prise en charge d'une nouvelle forme de solidarité, dans ce contexte de recul « définitif » de l'Etat providence.

et très largement reprise par Tony Blair et son administration lors de leur arrivée au gouvernement à la fin des années 1990. Dans un contexte de montée en puissance de l'idéologie managériale, d'autres intellectuels proches du parti travailliste vont également creuser ce sillon, tels Will Hutton, Geoff Mulgan ou encore Charles Leadbeater, dont « *les écrits montrent dès la fin des années 80 une volonté de rompre avec les anciennes idées dirigistes de la gauche, et une préoccupation croissante vis-à-vis du rôle à jouer de l'innovation.* » Comme le note encore Emile Chabal, « *c'est dans cette évolution qu'on peut situer le concept de l'innovation sociale qui, comme on le verra, représente parfaitement ce mélange entre une certaine pensée néo-libérale qui met en avant les valeurs du secteur privé et de l'individualisme entrepreneurial, et un discours social qui cherche à tempérer les conséquences néfastes du capitalisme (...). Il est donc peu surprenant qu'il ait trouvé un large public au sein de la gauche réformatrice : il permettait aux socio-démocrates de justifier le recul de l'Etat providence, tout en évitant le dogme de la privatisation complète* » (Chabal, 2012). Comme aux Etats-Unis, l'idée va s'imposer dans les années 2000 qu'une nouvelle ère est apparue dans la prise en charge de la solidarité : celle de l'entrepreneuriat

social et de l'innovation sociale. Né au parti travailliste, cet engouement va alors gagner l'aile droite de l'échiquier politique, qui va rapidement comprendre l'intérêt qu'elle peut tirer de ce mouvement.

Dès lors, des politiques vont être menées aussi bien aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne pour favoriser ce transfert de prise en charge de la solidarité vers les acteurs locaux et la société civile. Cette forme d'institutionnalisation va parfois être dénoncée de manière virulente par les acteurs qui sont à l'origine même du mouvement de l'innovation sociale « concrète », comme nous l'évoquerons plus tard. Mais avant de décrire ces politiques nationales et les réticences dont elles font l'objet, attardons-nous plus en avant sur ce que recouvre ce terme d'innovation sociale...

1.2. L'innovation sociale : revitaliser la solidarité grâce à la société civile ?

L'innovation sociale : une idée pas si neuve... mais bien difficile à définir

Les définitions de l'innovation sociale varient grandement selon les auteurs, les disciplines mobilisées ou encore les époques. Benoît Godin montre par exemple que le concept d'innovation sociale est beaucoup plus ancien qu'on ne le pense en général : si la plupart des écrits sur le sujet font remonter la notion d'innovation sociale au début des années 1970, dans une optique qui consiste alors à compléter (ou à contrecarrer) le concept d'innovation technologique, le terme était en fait déjà utilisé bien avant – notamment au 19^{ème} siècle où toute une littérature sur le sujet s'était déjà développée (Godin, 2012). L'auteur montre également que la notion même d'innovation n'a pas

Le courant de l'innovation sociale couvre aujourd'hui plusieurs disciplines et les définitions qui en sont données peuvent être très hétérogènes.

toujours eu le caractère positif qu'elle peut avoir aujourd'hui. Si toutefois on se concentre sur la réémergence contemporaine de l'innovation sociale, il est encore difficile de fixer une définition précise de celle-ci tant les avis varient selon les disciplines et les auteurs. Julie Cloutier (2003) a par exemple opéré une vaste étude des textes portant sur l'innovation sociale, d'où il ressort que les approches de cette thématique diffèrent selon leur objet : certaines sont centrées sur les individus (l'innovation sociale source d'émancipation, d'autonomie), d'autres sur le milieu et les territoires (source de développement local) et enfin certaines sur les entreprises (source de nouvelles formes de management).

Il est donc particulièrement difficile de donner une définition globale susceptible de satisfaire tous les points de vue. On retiendra de manière très globale que l'innovation sociale regroupe en général un ensemble de pratiques qui ont pour particularité :

- d'être innovantes : ce qui ne signifie pas nécessairement que ces pratiques sont inédites (ce que suggérerait davantage l'innovation dans le domaine technologique) mais plutôt qu'elles rompent avec les solutions ou pratiques habituelles (Chambon et coll., 1982, cités par Cloutier, 2003) ;
- de mettre en œuvre des changements d'organisation ou de comportement : par opposition en général aux innovations purement techniques ou technologiques, les innovations sociales mobilisent des aspects organisationnels ou comportementaux ;
- d'être générées au plus près des acteurs concernés et des usagers : c'est à dire que les solutions proposées sont issues des individus, groupes d'individus ou communautés concernés par le service ou le bien considéré, dans une logique remontante (*bottom-up*). La notion d'autonomie ou d'*empowerment* est également très souvent présente dans la littérature sur l'innovation sociale, une multitude d'exemples relevant par exemple de l'autoproduction ou de la personnalisation des biens et services non standardisés (Jégou & Manzini, 2008) ;
- d'être situées en dehors des secteurs purement marchand ou public : cela signifie que les organismes porteurs de ces démarches sont aussi bien des acteurs associatifs que privés, à cheval entre les logiques de profit et de non-profit, et mobilisant selon les cas des financements issus des acteurs publics ou privés, mais aussi du bénévolat ; cette hybridité est parfaitement représentée par la figure de l'entrepreneur social, héros récurrent de la littérature sur l'innovation sociale (*Paris-Tech Review*, 2011) ;
- de s'appliquer à une multitude de domaines : on trouve en effet mention d'actions relevant de l'innovation sociale dans des domaines aussi variés que la production de biens (logement, agroalimentaire, mobilier) la finance (micro-crédit, finance solidaire, monnaies alternatives), le commerce (ressourceries, recycleries), la culture ou encore les services aux personnes.

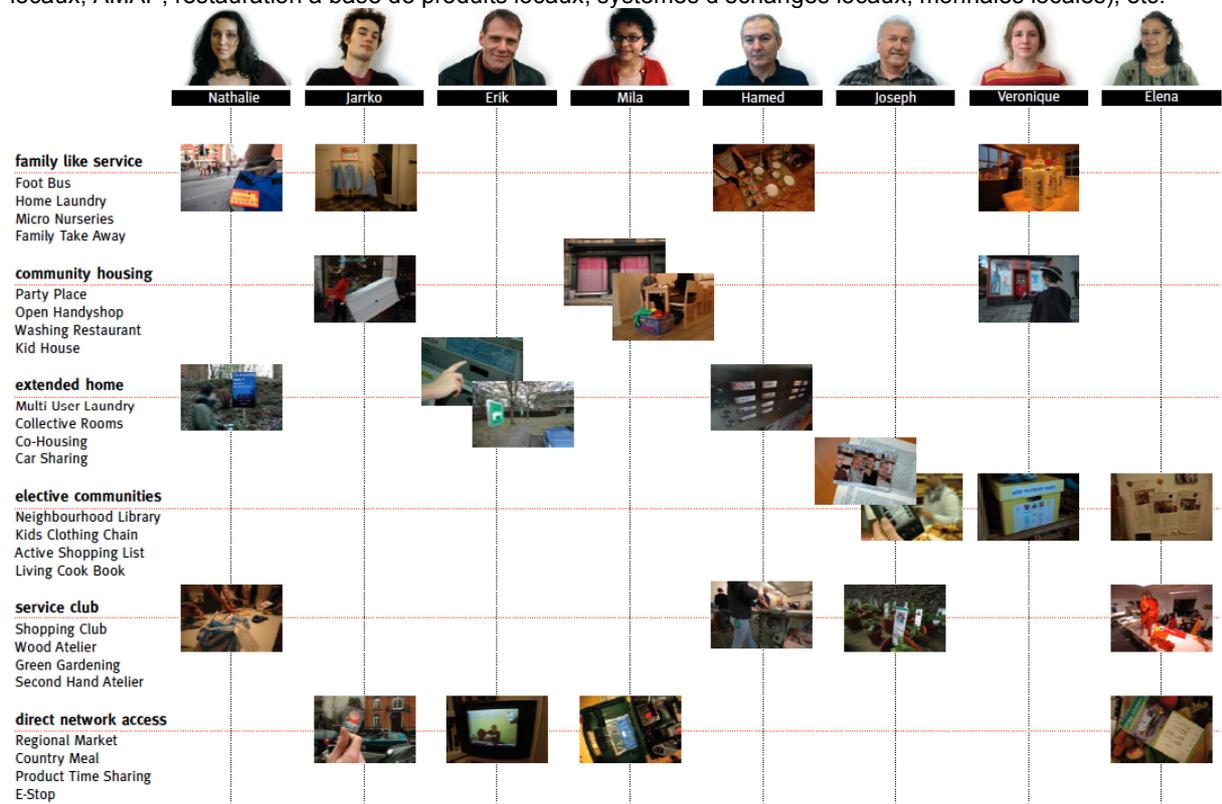
L'innovation sociale regroupe des pratiques innovantes en matière de comportement ou d'organisation sociale, généralement produites par les usagers eux-mêmes, et situées en marge des secteurs purement marchands ou publics. Elle touche des secteurs aussi variés que la finance, l'aide aux personnes ou encore la production de certains biens.

¶ Zoom sur... Quelques exemples de pratiques relevant de l'innovation sociale

L'innovation sociale peut couvrir à peu près tous « les secteurs traditionnels de la société civile : la santé, l'éducation, l'urbanisme, l'animation culturelle, l'action sociale, l'économie, l'aménagement des loisirs, l'aménagement du temps, etc. Elle y prend toutes les formes : nouveaux lieux d'accueil (...), nouvelles formes de services (...), nouvelle conception de la formation permanente (...), nouveau partage des responsabilités (...),

reconquête par l'individu et le groupe de tous les 'territoires imposés' de l'extérieur (...), reconquête de son pouvoir sur le temps (...), apparition de la notion de dualité du savoir. (...) » (Chambon et coll., 1982, cités par Cloutier, 2003)

L'innovation sociale a connu ses lettres de noblesse dans les pays du Sud, avec notamment quelques cas spectaculaires d'innovation qui ont profondément bouleversé le fonctionnement des sociétés traditionnelles, comme ce fut par exemple le cas en Inde ou au Bangladesh avec le microcrédit, dont l'un des inventeurs, Muhammad Yunus, a reçu le prix Nobel de la paix en 2006. Dans les pays du Nord, les acteurs du *design* se sont beaucoup intéressés dans les années 2000 à ce mouvement de l'innovation sociale, voyant en lui l'émergence d'une forme de démocratisation du *design* et de l'auroproduction de biens et de services : une manière de penser la forme des biens et services à partir de l'expérience concrète des usagers. Dans un ouvrage publié en 2008, François Jégou et Ezio Manzini proposent ainsi une liste non exhaustive de ces formes émergentes d'innovation, qui montre bien l'ampleur du champ considéré : services produits par les familles (pédibus, laveries familiales, micro nurseries, services de petite restauration familiale), mise en commun de services ou de lieux de vie (laveries partagées, salles de fêtes ou chambres d'amis partagées, colocation, auto-partage privé), mise en commun de biens ou de connaissances (librairie de voisinage, chaîne de vêtements d'enfants, partage de recettes ou d'outils, covoiturage), clubs d'autoproduction et d'apprentissage (ateliers coopératifs de menuiserie ou de couture, jardins partagés, bricothèques), circuits courts (marchés de producteurs et d'artisans ou de PME locaux, AMAP, restauration à base de produits locaux, systèmes d'échanges locaux, monnaies locales), etc.



Finalement, les quelques caractéristiques citées ci-dessus font à peu près consensus et sont évoquées dans quasiment toute la littérature sur l'innovation sociale. Cependant, on trouvera facilement des nuances en termes de « pondération » entre ces facteurs. Certains auteurs issus par exemple du *design* ou des sphères militantes insistent particulièrement sur les notions d'autonomie, d'autoproduction, de logique remontante et d'émancipation (Jégou & Manzini, 2008) ; tandis que les définitions plus officielles émanant de l'OCDE ou des gouvernements évoquent moins cet aspect, insistant davantage sur la dimension sociale et entrepreneuriale – les opportunités d'insertion pour les personnes sans emploi ou encore la création de nouvelles niches d'activité (OCDE, non daté).

L'innovation sociale et la solidarité : penser le changement... ou changer le pansement ?

Le lien entre innovation sociale et solidarité est, à première vue, relativement diffus. Et surtout, son rôle en matière de solidarité est très ambigu, puisqu'on peut l'interpréter de deux manières très différentes.

Penser le changement : construire l'économie solidaire de demain – D'un côté, l'innovation sociale est présentée par de nombreux auteurs dans une perspective très optimiste comme le lieu par excellence où se construit l'économie de demain. Ainsi, les membres de la rédaction de *ParisTech Review* (2011) voient se dessiner à travers le

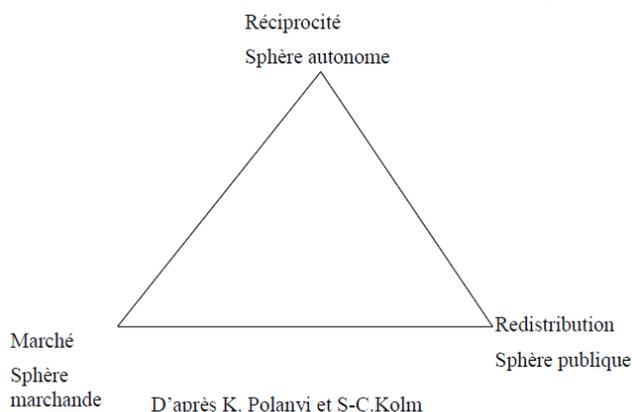
Pour certains, l'innovation sociale est le lieu d'expérimentation où se dessinent les contours de l'économie de demain, préfigurant une société plus écologique et solidaire...

mouvement de l'innovation sociale les prémices d'un nouveau cycle d'innovation tels que ceux décrits par l'économiste Joseph Schumpeter : « *l'invention, aux marges du modèle central, de l'économie de demain* ». Dépassant le cadre traditionnel de l'opposition public vs privé, ou profit vs non profit, ces nouvelles formes « *d'entreprenariat social (...) pourraient bien préfigurer certains aspects de l'économie de demain* », à l'instar par exemple des « *caisses mutuelles de solidarité fondées par les ouvriers du dix-neuvième siècle [qui] furent les matrices des systèmes de sécurité sociale* » (ParisTech Review, 2011). On retrouve ce genre d'arguments du côté des militants de l'innovation sociale, comme Hubert Guillaud pour qui cet ensemble de démarches doit être vu comme « *un moyen de refaire société et de redynamiser la relation entre pouvoir publics et citoyens* » (Guillaud, 2011) ; ou encore au

Canada, du côté du très productif *Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience*, qui mobilise également des concepts issus de la dynamique des systèmes ou encore de la transition des systèmes sociotechniques pour présenter l'innovation sociale comme une niche de transformation profonde de la société (Westley et coll., 2011). On se rapproche ici du mouvement des initiatives de transition, qui insiste de son côté sur la nécessité d'enclencher la transformation des sociétés « par le bas », en renforçant la résilience des territoires, ce qui suppose notamment une relocalisation des activités de production et un renforcement des liens et de la solidarité locales (Hopkins, 2010). Pour reprendre une métaphore que nous avons pu utiliser par ailleurs, la caractéristique commune de ces auteurs est qu'ils considèrent les multiples expériences issues de l'innovation sociale comme autant de briques de bases permettant d'imaginer la construction d'un autre édifice social et économique : une société à la fois plus soutenable et plus solidaire (Boutaud, 2012).

¶ Zoom sur... Le « triangle de Kolm » : la solidarité, à la recherche d'un équilibre entre sphère marchande, sphère publique et sphère autonome

L'innovation sociale telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui se trouve en tension entre deux pôles : celui de la



sphère publique, représentée par le modèle de solidarité de l'Etat providence ; et celui de la sphère marchande, représenté par le modèle libéral. L'innovation sociale tente de retrouver un équilibre entre ces deux pôles en proposant une troisième voie, plus orientée vers les communautés locales et la réciprocité entre individus. Ce schéma rappelle fortement la thèse proposée par Serge-Christophe Kolm à partir des travaux de Karl Polanyi. Nicolas Buclet en résume le principe en ces termes : « *À partir de travaux d'anthropologie historique et économique, Karl Polanyi a pu mettre en évidence que la prédominance du marché en tant qu'institution propre à l'échange n'est pas une constante dans le temps de sociétés non*

primitives. Dans *La Grande Transformation de 1944*, (...) Karl Polanyi parvient à décrire un certain nombre de sociétés au sein desquelles coexistent, à des degrés divers, l'échange marchand, la redistribution étatique et la réciprocité entre individus. Serge-Christophe Kolm (1984), à son tour, parle de la force de l'échange et du don pour caractériser les trois modes d'échanges entre humains décrits par Karl Polanyi. Selon Serge-Christophe Kolm, toute société humaine peut être caractérisée en mesurant (...) l'importance relative de chacun de ces trois systèmes en son sein. (...). On obtient le triangle dénommé par Philippe Van Parijs, le « triangle de Kolm », un triangle équilatéral dont les sommets pourraient aujourd'hui être désignés : Réciprocité, Marché et Redistribution.

Selon les observations de Karl Polanyi tout comme de Serge-Christophe Kolm, la polarisation actuelle de la société, véritable société de marché visant à progressivement éliminer tout autre mécanisme institutionnel d'échange entre acteurs, loin d'être la norme, est au contraire la spécificité historique de la société issue de la révolution industrielle, telle que décrite également par Anthony Giddens. » (Buclet, 2010)

Cette grille de lecture nous permet d'interpréter le mouvement de l'innovation sociale comme une tentative de réorganisation de la solidarité, marquée par un recul de la sphère publique et une montée en puissance de la sphère de l'autonomie et de la réciprocité. Pour les plus critiques, nous l'avons vu, cette tendance pourrait en fait cacher un glissement vers davantage de place laissée à la sphère marchande, tout en consacrant le recul définitif de l'Etat providence. Pour d'autres, c'est au contraire l'occasion de sortir du règne du marché en inventant un modèle économique et social plus équilibré entre les trois sphères.

En France, Michel Martin illustre une possibilité (parmi d'autres) d'un tel rééquilibrage, à travers la notion d'« Etat providence participatif. » Désirant « revisiter la philosophie politique de Solidarité de Léon Bourgeois, » Michel Martin annonce que « le but poursuivi par cette proposition d'Etat providence Participatif [consiste à] réduire à la fois le chômage et l'isolement en offrant un cadre favorable à la redistribution d'activité, en particulier grâce à une structuration du domaine social en prenant au sérieux la place du "faible". L'article fondateur qui résume cette proposition est mis sous la forme d'un contrat mixte, » c'est à dire un contrat de travail à la fois productif et social, permettant à chaque citoyen de participer durant sa vie professionnelle à chacun de ces secteurs : c'est à dire en contribuant concrètement (par du « travail ») et financièrement (par l'impôt) au fonctionnement du système de solidarité national (Martin, non daté).

...mais pour d'autres, l'innovation sociale apparaît comme la solution pour limiter la « casse sociale » en créant une forme d'économie parallèle dans laquelle les exclus de l'économie dominante pourraient trouver leur place.

Changer le pansement : limiter la casse sociale – D'un autre côté, les multiples « briques » de l'innovation sociale sont identifiées par d'autres comme autant d'opportunités pour boucher les trous d'un édifice social de plus en plus fissuré, sans pour autant remettre en cause son architecture. Car force est de constater pour l'instant que la plupart des actions menées au nom de l'innovation sociale comportent une dimension que l'on peut rattacher à un enjeu de solidarité « par défaut » : il s'agit bien souvent de mettre en œuvre, à l'échelle de communautés ou de quartiers, des processus qui relèvent à la fois de la création d'activités nouvelles et de la mise en œuvre de processus d'insertion (les travailleurs du secteur de l'innovation sociale étant souvent exclus du marché du travail traditionnel). L'innovation sociale émerge donc le plus souvent dans un contexte d'exclusion ou de marginalité, pour répondre à des besoins que les secteurs privés ou publics ne couvrent pas... ou ne couvrent plus. Ce qui au passage ne manque pas de faire dire à certains que l'innovation sociale est plus dynamique et inventive là où la prise en charge de la solidarité par l'Etat est plus faible. L'innovation sociale apparaît alors comme une forme de reconstruction de la solidarité « par le bas » mais aussi « par défaut » : c'est à dire directement par les « entrepreneurs sociaux » issus de la société civile et des communautés locales, là où l'Etat providence ne permet plus de répondre à ces attentes. A ce propos, Charles Leadbeater, l'un des pionniers de ce mouvement en Grande-Bretagne, illustre bien la fascination que les entrepreneurs sociaux ont pu exercer sur les penseurs de la nouvelle gauche britannique dans les années 1990 : « ils formaient un groupe de marginaux et de mavericks, de figures héroïques qui sans l'aide de quiconque semblaient pouvoir créer des emplois, des services de santé et des programmes éducatifs qu'ils apportaient dans les quartiers défavorisés. (...) Ils appliquaient volontairement des méthodes managériales pour résoudre les problèmes sociaux. » (cité par Chabal, 2012) Comme le note *The*

Economist (2010) en s'appuyant sur les écrits de Steven Goldsmith aux Etats-Unis, « la croyance sous-jacente est que des idées neuves et orientées business amèneront un miracle de productivité dans le "secteur social" (services publics et caritatifs) similaire à celui qui a eu lieu dans le secteur privé dans les années 90. » Avec cette option, « loin de venir se substituer à l'économie de marché classique, le nouveau modèle d'économie sociale ainsi promu est certainement en passe de constituer une forme d'économie parallèle. » (Chantiers Politiques, 2012) La solution consiste alors à développer un secteur d'activité en marge du système économique purement marchand, dont la vocation sera de prendre en charge une partie de la solidarité qui incombait autrefois à l'Etat.

Le choix des gouvernements anglo-saxons penche plutôt en faveur de la seconde option : développer une économie parallèle, animée par des entrepreneurs sociaux, et supposée prendre en charge les délaissés du capitalisme.

On distingue donc clairement dans la littérature deux façons de voir les choses : une vision inspirée de l'altermondialisme qui décrit l'innovation sociale comme le lieu de la construction d'une économie alternative, résiliente, solidaire et coopérative, capable de remplacer à terme l'économie existante... ou au contraire la construction d'une forme d'économie parallèle, supposée prendre en charge les pauvres et plus généralement ceux qui, de plus en plus nombreux, sont exclus

de l'économie dominante. Comme nous l'avons noté par ailleurs, « il est bien difficile de savoir aujourd'hui si ces 'briques de base' que sont les innovations sociales serviront à consolider le système productiviste (boucher les trous dans le mur) ou si elles permettront l'émergence d'un autre monde (construire un nouvel édifice). » (Boutaud, 2012) Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'approche privilégiée par les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis penche clairement en faveur de l'option qui consiste à « changer le pansement... »

1.3. Le management public de l'innovation sociale dans les pays anglo-saxons : renouveau de la solidarité...

Dans les pays anglo-saxons, des programmes de management public de l'innovation sociale sont initiés afin d'aider la filière de l'entrepreneuriat social à se développer.

L'argument de la démultiplication, ou la nécessaire intervention de l'Etat

C'est dans le courant des années 1990 et surtout 2000 qu'ont été initiées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis des politiques publiques visant à démultiplier les innovations sociales dans des secteurs aussi cruciaux en matière de solidarité que la santé, l'éducation, la formation ou encore l'accès à l'emploi. Car le miracle de productivité tant annoncé par certains dans le secteur social n'est pas si évident à enclencher. Pour *The Economist* (2010) il s'agit avant tout d'« un problème de vitesse et d'échelle (speed and scale). Les innovations réussies se sont développées lentement. Dans le monde des affaires, les entreprises qui marchent bien se développent rapidement. Mais le monde de l'entreprise sociale n'a pas encore engendré de Microsoft ou de Google. Les dirigeants politiques escomptent qu'avec l'encouragement de l'Etat, les meilleures idées se répandront plus vite et plus largement. » Pour booster le secteur de l'entrepreneuriat social et espérer que celui-ci soit à la hauteur des attentes – particulièrement dans un contexte de désengagement de l'Etat dans les secteurs ciblés – il faut donc mettre en œuvre des programmes nationaux visant à repérer les expériences les plus réussies et les démultiplier sur l'ensemble du territoire national. C'est peu ou prou ce que cherchent à faire depuis quelques années les gouvernements britanniques (avec le projet *Big Society*) et étasuniens (avec l'*Office for Social Innovation and Civic Participation*). Comme l'a dit Barack Obama lui-même dans l'un de ses discours, « la ligne directrice est claire : les solutions aux défis de

l'Amérique sont construites chaque jour à la base – et les gouvernements ne doivent pas se substituer à ces efforts, mais au contraire accompagner ces efforts. » Mais pour cela, les gouvernements doivent d'abord trouver des modes de financement adaptés...

L'argent, nerf de la guerre : entre privé et public

Les financements mobilisés font intervenir à la fois des fonds publics, mais aussi de l'argent privé (fondations, mécénat). Le but est de financer des entrepreneurs sociaux soit directement pour prendre en charge certaines fonctions relevant de la solidarité, soit en leur prêtant de l'argent à des taux préférentiels pour développer leurs activités.

La question des moyens financiers occupe une place centrale dans les dispositifs d'accompagnement et de démultiplication de l'innovation sociale. En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, il s'agit de mettre en œuvre des solutions de financement hybrides dans lesquelles les acteurs publics (Etat et collectivités) interviennent sans pour autant être forcément majoritaires. Car comme le résume finalement assez explicitement *The Economist* (2010), l'opinion semble acquise dans les pays anglo-saxons que, « *aujourd'hui, entretenir les services publics avec seulement des impôts semble impossible. Les idées neuves qui promettent de faire autant, voir plus avec moins sont donc bienvenues.* » L'objet des politiques nationales en faveur de l'innovation sociale consiste à mettre à disposition des entrepreneurs sociaux les plus innovants des fonds, sous la forme de financement direct ou de prêts. Ces fonds peuvent être publics, mais aussi privés, provenant en particulier dans ce dernier cas de fondations, de mécènes, de philanthropes ou encore d'organismes caritatifs. D'ailleurs, comme le note la *ParisTech Review* (2011) « *la question fondamentale du management de l'innovation sociale a d'abord été posée par les grandes fondations en quête de projets portés par des acteurs crédibles.* » L'Etat vient donc ajouter des moyens financiers et organisationnels pour structurer ce management de l'innovation sociale. Le principe retenu en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis consiste ainsi à créer un dispositif

national composé notamment :

- d'une administration dédiée au pilotage de la politique d'innovation sociale (*Office for Civil Society* en Grande-Bretagne et *Office for Social Innovation and Civic Participation* aux Etats-Unis) ;
- d'une banque dont les fonds, à la fois publics et privés, sont réservés aux projets des entrepreneurs sociaux (*Big Society Bank* en Grande Bretagne et *Social Innovation Fund* aux Etats-Unis).

Se dessine alors une forme d'organisation mobilisant quatre types d'intervenants : l'Etat, les collectivités locales, les organismes mécènes issus de la sphère privée, et enfin la communauté des entrepreneurs sociaux (ONG, groupes locaux, entreprises sociales, etc.).

¶ Zoom sur... Les opérations financées par le *Social Innovation Fund* (SIF) étasunien en 2012

En matière d'innovation sociale, la stratégie des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne consiste à identifier ce qui fonctionne au niveau local avant de démultiplier ces expériences à l'échelle nationale. Un regard sur les premières opérations financées dans le cadre du programme étasunien, via le fonds d'innovation sociale dédié à cette tâche, permet de donner une idée concrète du type d'actions dont il est question. Fin 2012, dans le cadre de ses appels d'offre, le SIF avait ainsi distribué 137 millions de \$ de fond public fédéral, complété par 350 millions de \$ issus de fonds publics non fédéraux et de fonds privés (soit près de 500 millions de \$ en tout). Une vingtaine d'organismes ont été sélectionnés afin de mener à bien 197 opérations à travers le pays, censées venir en aide à des dizaines de milliers de personnes défavorisées. Les organismes retenus opèrent principalement dans trois domaines : l'économie et l'insertion ; la santé ; l'éducation et la formation des plus jeunes.

Economie et insertion	Santé	Education & formation des jeunes
<p>Jobs for the Future, inc. à travers son fond national, met en place un programme d'assistance technique et de formations personnalisées auprès de 23.000 personnes à faibles revenus ; l'ONG appuie également plus de 1000 employeurs dans leurs démarches d'insertion des personnes en difficulté.</p> <p>Local Initiatives Support Corporation déploie un modèle de Centres d'opportunités financières, qui consiste à accompagner les ménages à faibles revenus pour améliorer leurs conditions financières : en les aidant à augmenter leurs revenus, à réduire leurs dépenses et à opérer les décisions financières les plus appropriées.</p> <p>Mayor's Fund to Advance New York City démultiplie sur son territoire cinq de ses programmes anti-pauvreté basés sur la formation des personnes, leur employabilité et l'aide à la réalisation d'économies financières dans leurs dépenses quotidiennes.</p> <p>NCB Capital Impact démultiplie un programme intitulé « <i>shared equity homeownership</i> » qui consiste à aider les organisations à mieux gérer les fonds publics destinés à l'accès à la propriété pour les plus modestes.</p> <p>REDF crée des opportunités de travail et d'insertion dans des entreprises sociales pour plus de 2500 californiens connaissant de multiples difficultés (sans diplôme, sans domicile, anciens détenus, etc.).</p>	<p>AIDS United accompagne 8 ONG qui améliorent l'accès à aux soins et améliorent les conditions sanitaires de plus de 3500 personnes à faibles revenus touchées par le virus du SIDA.</p> <p>Corporation for Supportive Housing démultiplie son action au Michigan, en Californie et au Connecticut en faveur des personnes sans domiciles touchées par de graves problèmes de santé, en mettant en place des centres d'accueil répondant simultanément à ces différents besoins (logement, santé, services sociaux).</p> <p>Foundation for a Healthy Kentucky améliore l'accès aux services de santé et réduit les risques sanitaires des communautés les plus pauvres du Kentucky. Elle met en œuvre des stratégies innovantes qui combinent différentes actions d'accès aux soins mais aussi de prévention : par exemple accroître l'activité physique, améliorer les comportements alimentaires, réduire la dépendance au tabac ou les autres comportements à risque.</p> <p>Missouri Foundation for Health soutient sept ONG qui travaillent avec des communautés à faibles revenus afin de réduire les risques liés au tabac, à la consommation d'alcool et à l'obésité, notamment par le biais d'actions de prévention et de soutien aux changements de comportements.</p> <p>John Artford Foundation soutient des actions innovantes dans le domaine du traitement et de la prévention de la dépression en milieu rural.</p> <p>US Soccer Foundation met en œuvre un programme intitulé <i>Soccer for Success</i> dans 13 villes, consistant en un programme extra-scolaire qui améliore la santé des enfants issus des communautés pauvres, en développant en particulier des activités physiques et des cours de nutrition afin de réduire l'obésité.</p>	<p>Capital Area United Way finance une douzaine d'ONG qui développent des outils innovants dans le domaine de l'accompagnement scolaire des enfants issus des communautés pauvres de la région de Bâton Rouge. GreenLight Fund Inc organise le même genre d'opérations à Boston, San Francisco et Philadelphia.</p> <p>Twin Cities Strive organise des parrainages entre étudiants et enfants issus des quartiers défavorisés, afin de mettre en œuvre des programmes de soutien scolaire.</p> <p>Mile High United Way met en œuvre des programmes de volontaires chargés d'améliorer le niveau de lecture dans 48 communautés du Colorado, avec pour objectif d'augmenter de 25% le taux d'accès au troisième degré d'aptitude à la lecture d'ici à 2016.</p> <p>New Profit Inc. accompagne 6 ONG chargées de trouver des solutions innovantes pour favoriser le cheminement des jeunes du collège jusqu'à l'emploi – par exemple par le biais d'aides et d'incitations financières.</p> <p>The Edna McConnell Clark Foundation coordonne des ONG qui ont pour objectif à la fois d'améliorer le niveau de scolarité des enfants issus des communautés les plus pauvres, et d'éviter l'apparition de comportements à risque.</p> <p>United Way for Southeastern Michigan met en œuvre des programmes innovants visant à évaluer et améliorer les capacités d'apprentissage des enfants en bas âge entrant en garderie dans les quartiers les plus pauvres de Détroit.</p> <p>Venture Philanthropy Partners construit un réseau d'ONG, de collectivités et d'entreprises visant à mieux identifier et traiter les besoins en termes d'éducation et d'emploi des jeunes de 14 à 24 ans les plus fragiles de la région de Washington DC.</p>

Chaque organisation ou fondation soutenue dans le cadre du SIF déploie ensuite un partenariat avec des associations locales chargées de mettre en œuvre des outils et des processus partagés. Le degré d'innovation est assez variable selon les cas, et certaines pratiques ont déjà fait couler de l'encre aux Etats-Unis. C'est par exemple le cas de certaines innovations proposées en matière d'éducation, qui consistaient notamment à récompenser sous la forme de monnaie sonnante et rébuchante les élèves les plus méritants, ou encore à tirer au sort les élèves qui pourraient accéder à certains programmes (*charter schools*).

Mettre en œuvre l'essaimage : le rôle des différents acteurs

Comment se partagent les rôles entre ces différents acteurs ? Ce qui est en train de se dessiner aux Etats-Unis paraît assez représentatif de la direction prise par le management de l'innovation sociale « à l'anglo-saxonne ». Dans des villes pionnières comme New York ou Indianapolis, des politiques actives ont été initiées depuis

quelques années dans le domaine de l'innovation sociale, inspirant fortement la démarche nationale de soutien à ce secteur.

Encourager les expérimentations : le rôle des acteurs publics locaux – Dans le dispositif qui se dessine à New-York, les acteurs publics locaux ont pour vocation de stimuler l'expérimentation de nouveaux modèles d'entrepreneuriat social tournés vers les secteurs délaissés par les acteurs publics : la santé, l'éducation, la formation professionnelle ou encore le retour à l'emploi. Pour lancer cette dynamique, le maire

Le rôle des collectivités locales consiste à investir dans des projets très innovants, comportant un risque et un taux d'échec potentiellement important. Ce sont les moteurs de l'innovation sociale.

de New-York Michael Bloomberg a choisi comme adjoint Steven Goldsmith, ancien maire d'Indianapolis, professeur à Harvard et théoricien de l'innovation sociale. « *Sa mission est de consolider le travail de la municipalité sur l'innovation sociale, un travail qui a clairement influencé les choix de l'administration Obama.* » (*The Economist*, 2010) A son arrivée à la mairie de New-York en 2002, Bloomberg, frustré par un système qu'il juge alors trop bureaucratique et peu favorable à l'innovation, crée « *le Centre pour l'Opportunité Economique (Center for Economic Opportunity – CEO), qui investit un mix d'argent public et privé (philanthropique) dans les idées d'entrepreneurs sociaux destinées à la lutte contre la pauvreté, en mettant l'accent sur la notion de responsabilité personnelle. Les projets sont sélectionnés sur appels d'offres. Les gagnants obtiennent un financement public après avoir passé les fourches caudines des bureaucrates de la mairie.* » L'article de *The Economist* (2010) note également que ce modèle a fortement inspiré le système

national de soutien à l'innovation sociale (*Social Innovation Fund – SIF*), avec toutefois une différence notable : « *New York a fait le choix d'encourager la prise de risques en assumant, sur le modèle du capital-risque, un taux d'échec élevé.* » Cette position est tout à fait assumée par Bloomberg et Goldsmith, qui considèrent que les acteurs publics locaux sont à la bonne échelle pour inventer et tester les innovations en grande nature.

A contrario, le rôle de l'Etat consiste à évaluer les innovations et identifier leurs facteurs de réussite et d'échec, avec l'idée d'investir dans ce qui fonctionne le mieux. Le but est alors d'essayer les innovations sociales sur l'ensemble du territoire.

Identifier ce qui marche et le dupliquer : le rôle de l'Etat – Le rôle du dispositif national est alors tout à fait différent : plutôt que chercher à innover (ce qui relève des collectivités locales), à l'échelle fédérale « *le SIF se concentre plutôt sur la réplique et l'imitation d'idées qui ont déjà fait leurs preuves. Son objectif est d'identifier des idées qui ont réussi sur une petite échelle et de les aider à grandir ou à avoir un impact plus important. La philosophie est "investir dans ce qui marche".* » L'administration – en l'occurrence l'*Office for Social Innovation and Civic Participation (OSICP)* – joue alors un rôle essentiel de recensement et d'évaluation des innovations sociales apparues dans les communautés locales. Nouvelles formes de prise en charge des chercheurs d'emploi, initiatives originales d'accompagnement des personnes âgées, innovations dans l'organisation du système scolaire : l'administration cherche à identifier les innovations mais aussi les facteurs de réussite ou d'échec qu'il convient de prendre en compte pour essayer les plus prometteuses de ces expérimentations sur le reste du territoire

national. C'est sur la base de ces évaluations que le SIF décide de financer des actions de dissémination des innovations sociales, tâche qui est alors confiée aux entrepreneurs sociaux suite à des appels d'offre qui font eux-mêmes l'objet d'évaluation régulière sur la base d'indicateurs de suivi. *The Economist* (2010) se réjouit de cette démarche d'évaluation inspirée du secteur privé, affirmant que le principe qui consiste à « *faire appel à des capitaux privés est un autre moyen d'apporter de la rigueur : les financeurs privés ont l'expérience de mesurer les retours*

sur investissements. » De fait, le SIF est amendé pour plus de moitié par de l'argent provenant de fondations privées, dont certaines s'inscrivent clairement dans une logique « philanthro-capitaliste » – un principe qui consiste pour les organismes caritatifs à appliquer des modèles de management issus du secteur privé dans la gestion de leurs donations. La démarche n'est évidemment pas appréciée par tous, comme nous l'évoquerons plus loin. Toutefois, pour ses défenseurs, elle serait la meilleure assurance d'une utilisation efficace des fonds.

📌 **Zoom sur... Ces entrepreneurs sociaux qui font rêver les Etats et sont censés renouveler les systèmes de solidarité**

Comme nous l'avons évoqué, dans toute une partie de la littérature sur l'innovation sociale, l'entrepreneur social apparaît tel le héros atypique et rebelle du renouveau de la solidarité : « un groupe de marginaux et de mavericks, de figures héroïques qui sans l'aide de quiconque semblaient pouvoir créer des emplois, des services de santé et des programmes éducatifs qu'ils apportaient dans les quartiers défavorisés. » (Charles Leadbeater, cité par Chabal, 2012) Ce profil ressemble étrangement à celui des pionniers de l'informatique ou de l'Internet. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les rédacteurs de *The Economist* se réfèrent aux géants du secteur que sont *Google* ou *Microsoft* : car ce que semblent attendre de nombreux acteurs de la part de l'innovation sociale, c'est qu'elle génère « un miracle de productivité dans le "secteur social" (services publics et caritatifs) similaire à celui qui a eu lieu dans le secteur privé dans les années 90. » (*The Economist*, 2010)

Au-delà du cas très symbolique de Muhammad Yunus, le créateur de la *Grameen Bank* et inventeur du microcrédit, qui reçut le Prix Nobel de la paix en 2006, la *ParisTech Review* (2011) nous en dit davantage encore sur quelques-uns de ces héros symptomatiques. Par exemple, « en Inde, une ONG qui finançait les opérations de la cataracte a vu ses fonds se tarir brutalement. Même si cette opération n'est pas très onéreuse, beaucoup de familles étaient incapables de la financer. Un bénévole américain a eu l'idée de les faire payer quand même, sur la base de ce qu'elles pouvaient donner ; il est apparu qu'un budget d'une cinquantaine de dollars était dans leurs moyens. Sur cette base on pouvait construire, non pas un complément caritatif, mais un véritable business model. Le bénévole s'est mué en entrepreneur, montant une structure qui fabrique aujourd'hui des lentilles intraoculaires en grandes quantités. Son entreprise est rentable et elle a contribué à rendre la vue à quatre millions de personnes : profit et non-profit. » Cette démarche renvoie à l'argument développé par Prahalad et Stuart (2004) selon lequel les personnes se situant au bas de la pyramide sociale représentent une part considérable du pouvoir d'achat mondial : « Tout en entrant soudain dans le champ des acteurs du profit, cette catégorie économique reste associée aux pratiques du non-profit, ce qui peut amener les deux catégories à se mêler, comme le montre l'histoire des opérations de la cataracte. » (*ParisTech Review*, 2011)

Cela ne signifie pas pour autant que le bénévolat n'est pas de mise dans les modèles d'innovation sociale : il garde sa place, mais peut se muer à tout moment en activité marchande ou semi-marchande. Par exemple, en Grande-Bretagne, le projet de *Big Society* s'appuie énormément sur le bénévolat et l'engagement civique. De son côté, l'ONG *Participle*, créée par deux leaders de l'innovation sociale proches

du parti travailliste, prétend ni plus ni moins redéfinir l'Etat providence en partant du terrain. Cela nécessite de mobiliser les communautés locales pour mettre en place et tester de nouvelles formes de solidarité basées en partie sur le bénévolat et le mécénat. L'ONG expérimente ainsi des actions locales dans des domaines aussi variés que la prise en charge des personnes âgées, le soutien scolaire, l'accès à l'emploi, la formation professionnelle ou encore l'accès à la santé. « Une expérience pilote réussie, *Southwark Circle*, a permis de construire des réseaux d'entraide entre voisins et personnes âgées. "Nous avons vu qu'utiliser des ressources limitées pour stimuler la vie sociale permet d'accroître les ressources disponibles. Le temps et le talent des amis, des voisins et des familles vont au-delà de la simple réponse à des besoins matériels", précise Mme Cottam. » (*The Economist*, 2010) Pour *Participle*, l'objectif est clair : réinventer la solidarité à partir du terrain et démultiplier

ce qui marche dans l'ensemble du pays pour remplacer l'Etat providence centralisé par un réseau de communautés d'entraides. Là encore, le parallèle avec le monde de l'informatique, de l'Internet et des réseaux n'est jamais très loin...

1.4. ...ou mise à mort de la solidarité nationale et de l'Etat providence ?

Multiplier les expérimentations locales, identifier parmi elles les plus prometteuses, puis finalement les démultiplier à l'échelle nationale afin d'accroître leur capacité de transformation sociale : voilà dans les grandes lignes comment se présentent les politiques menées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis au nom de l'innovation sociale. Pourtant, si l'enjeu consiste effectivement à prendre en charge à terme la solidarité en lieu et place d'un Etat de plus en plus moribond, il se pourrait bien que les politiques en question ne soient pas à la hauteur. Plusieurs types de critiques se font aujourd'hui entendre.

Une critique pragmatique : des difficultés de réplication et des moyens très insuffisants

Difficulté à évaluer et répliquer des modèles aléatoires, hors normes – Un premier obstacle objectif au développement des innovations sociales concerne la gestion aléatoire des innovations, qui comportent par définition une part importante d'incertitude. Pour Denis Harrison, ancien directeur du Centre de recherche sur les

Les critiques « pragmatiques » du modèle anglo-saxon insistent sur la difficulté d'évaluer les innovations sociales, mais plus encore de les reproduire : rien ne prouve qu'une expérience réussie à un endroit soit reproductible ailleurs.

innovations sociales de l'Université du Québec, du fait de ce caractère hors normes, la dynamique des innovations sociales est certes fascinante à observer, mais « *il n'est pas certain qu'elle soit reproductible, qu'une expérience réussie puisse être érigée en modèle* ». (cité par *ParisTech Review*, 2011) De ce fait, « *les institutions et les outils économiques qui pourront appuyer son développement sont encore rudimentaires.* » Et cela est d'autant plus vrai que l'évaluation des expérimentations s'avère beaucoup plus difficile à mettre en œuvre du fait de la dimension plurielle de l'innovation sociale, qui ne peut se contenter d'être analysée sous l'angle financier. Comme le rappelle justement l'article de *ParisTech Review* (2011) « *le propre de ces innovations est d'intégrer d'emblée le concept d'externalité, c'est à dire des résultats collatéraux impossibles à mesurer. A plus long terme, elles peuvent ainsi avoir une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial, en étant à l'origine de transformations sociales et en contribuant à l'émergence d'un nouveau*

modèle de développement. Mais ces externalités sont par définition difficiles à représenter dans les statistiques qui guident l'action publique et l'intérêt des investisseurs. »

Trop d'obstacles administratifs : un argument libéral ? – Ce caractère hors normes pose d'autres problèmes. Certains auteurs n'hésitent pas à pointer du doigt les rigidités administratives qui empêcheraient de réaliser nombre d'expérimentations et viendraient brider la créativité des « communautés créatrices ». Œuvrant par définition en marge du système, les innovations sociales sont en effet souvent confrontées à un cadre légal inadapté. L'argument est particulièrement utilisé par les libéraux, et ce n'est pas surprenant de constater que *The Economist* (2010) insiste particulièrement sur ce phénomène : si on en croit cet hebdomadaire économique, « *les deux principaux obstacles seront probablement l'inertie du secteur public et les entraves réglementaires, aux Etats-Unis comme en Angleterre.* "Sur 1000 innovations qui nous soient venues à l'esprit, expliquait M. Goldsmith peu de temps après sa prise de

D'autres critiques, issues plutôt du camp libéral, affirment que le principal obstacle à ces programmes de soutien à l'innovation sociale est la trop grande rigidité de l'administration, qui bloquerait la créativité des entrepreneurs sociaux.

fonction à New York, il n'y en a pas une qui ait été légalement autorisée". » Comme nous l'avons rapidement évoqué, cet argument est également parfois utilisé pour expliquer le fait que les innovations sociales seraient moins vigoureuses là où l'Etat providence est fort. C'est une piste de réflexion qu'Andreas Hjorth Frederiksen (2012) explore à propos du Danemark, où la force de l'Etat providence pourrait selon lui s'avérer un obstacle au développement de l'innovation sociale.

Passer à la vitesse supérieure : il faut plus de moyens – Enfin, une critique récurrente concerne les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs. « Si les marchés publics consacraient 1 % de leurs budgets à l'innovation sociale (c'est-à-dire 1% de leur budget pour mettre en place des processus d'innovation pour impliquer les citoyens), nous aurions déjà là un fort effet de levier » note par exemple Hubert Guillaud

(2011). Mais comme le soulignent la plupart des observateurs, et cela aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis, on est aujourd'hui loin du compte. Un article du *New York Times* (Swarns, 2009) montre que l'inquiétude est particulièrement forte à ce propos parmi les donateurs et les potentiels bénéficiaires des fonds.

Enfin, la plupart des observateurs notent que les fonds avancés dans les programmes de soutien à l'innovation sociale sont beaucoup trop faibles pour permettre un véritable basculement...

Par exemple, Steve Gunderson, chef exécutif du *Council of Foundations* le dit sans détour : « Tout le monde veut cet argent pour ses propres projets, mais il n'y a que 50 millions de dollars. (...) Il n'est pas possible de distribuer ces 50 millions de dollars d'une manière qui satisfasse chacun. » Même si les fonds ont été augmentés entre temps, on reste toutefois très loin du compte, en particulier au vu de l'objectif annoncé par Melody C. Barnes, la conseillère de la Maison Blanche en matière de politique intérieure, qui prétend vouloir mettre en œuvre un programme de transformation sociale de grande ampleur (citée par Swarns, 2009).

Le constat est à peu près le même en Grande-Bretagne, où les besoins identifiés sont bien plus importants que ceux finalement mis en œuvre, comme le note amèrement Sir Ronald Cohen, millionnaire et philanthrope qui a dirigé le groupe de travail de la *Social Investment Taskforce* britannique (cité par *The Economist*, 2010). Une façon optimiste de voir les choses consiste à dire, à l'instar du président de la *Ford Foundation*, qu'il s'agit « d'une première étape, une opportunité pour le concept de faire ses preuves. (...) Montrez-nous que cela marche, et les fonds suivront. » (cité par Swarns, 2009).

...attirer plus d'argent de la part des investisseurs privés traditionnels (notamment les fonds de pension) est la solution prônée par certains. Mais c'est alors la porte ouverte à une financiarisation du secteur.

Attirer plus d'argent... au risque d'une financiarisation du secteur – Les critiques précédentes, concernant le manque de moyens mis en œuvre au regard des objectifs visés, font clairement apparaître la nécessité de trouver de nouveaux moyens de financements. « Comme le remarque Geoff Mulgan, un ancien conseiller de Tony Blair maintenant à la tête du think tank *Young Foundation*, l'argent placé sur la première obligation à impact social provenait en grande majorité de philanthropes, qui seront ravis s'ils font de l'argent avec et pas trop préoccupés s'ils n'en font pas. Mais l'argent des philanthropes ne suffira pas pour créer un vrai marché de l'impact social. » Le

principal défi devra dès lors consister à « attirer le capital conventionnel, celui qui est en recherche de rentabilité. » (*The Economist*, 2010) On pense notamment aux fonds de pension. Mais cela suppose que le secteur de l'innovation sociale soit avant tout jugé sur ses performances financières – notamment son taux de retour sur investissement – ce qui pose problème eu égard à la dimension par essence plurielle

de l'innovation sociale, et notamment sa dimension solidaire. Par ailleurs, cette perspective laisse clairement apparaître la possibilité à terme non seulement d'une privatisation mais aussi d'une financiarisation des secteurs visés par l'innovation sociale, allant de l'éducation à l'insertion en passant par la santé. Ce qui ne séduit évidemment pas tout le monde, comme on le comprend aisément...

Une critique plus « radicale » : l'innovation sociale comme prétexte au démantèlement de la solidarité nationale ?

Pour certains auteurs, en effet, les ficelles sont un peu grosses. L'engouement des partis politiques pour ce concept d'innovation sociale a quelque chose de louche – en particulier lorsque ce concept provient de pays connus pour leur enthousiasme à l'égard du capitalisme le plus dérégulé. Et même si elles sont encore relativement timides, les critiques commencent tout de même à gronder peu à peu à l'encontre des politiques mises en œuvre dans les pays anglo-saxons au nom de l'innovation sociale.

En France, l'innovation sociale est accueillie avec méfiance par les acteurs historiques de l'Economie Sociale et Solidaire, qui voient parfois d'un mauvais œil l'émergence d'un concept venu de pays connus pour leur politiques libérales.

En France : le constat d'une certaine méfiance à l'égard de l'innovation sociale – C'est le cas en France, par exemple, où Hubert Guillaud n'hésite pas à dire que « *David Cameron, et son projet de Big Society est en train de vider le concept de sa puissance. En s'inspirant de l'innovation sociale pour développer la participation des britanniques aux services publics afin d'améliorer l'efficacité de ceux-ci, la brutalité des coupes budgétaires a réduit le projet à sa pire expression : un simple démantèlement des services publics digne des années Thatcher.* » Il faut ajouter à cela que, dans l'hexagone, la notion d'innovation sociale est particulièrement portée par des fondations privées (dont la fondation Macif, très active sur le sujet) ainsi que par des *think tanks* proches de la droite modérée (comme l'Atelier de la République). Et cela génère semble-t-il une méfiance de plus en plus

grande au sein de la gauche traditionnelle à l'égard de ces démarches promues par des partis politiques et gouvernements à tendance libérale : comme le souligne là encore Hubert Guillaud, « *même les acteurs historiques de ce secteur, ceux de l'économie sociale et solidaire, se défient de ce renouveau que représente l'innovation sociale.* » (Guillaud, 2011)

Dans les pays anglo-saxons : une critique qui se précise – Aux Etats-Unis, c'est semble-t-il du côté des syndicats que la critique commence à prendre forme. Par

Aux Etats-Unis, les syndicats commencent à s'interroger et à contester certains projets.

exemple, dans certains Etats, « *les syndicats de professeurs s'opposent vivement à de nombreuses innovations proposées par les entrepreneurs sociaux, en particulier aux charter schools [NdT : écoles privées à financement public] et à leur financement par des fondations privées comme celles de Bill Gates et d'Elon Musk.* » (*The Economist*, 2010)

Mais c'est peut-être en Grande-Bretagne que la critique prend la forme la plus aboutie, en particulier sous la plume d'Emile Chabal, un chercheur de l'Université de Cambridge qui a produit en 2012 un texte très riche sur « *l'innovation sociale à l'anglaise : de la New Britain à la Big Society* » (Chabal, 2012). Après avoir retracé l'historique de la réémergence de cette notion en Grande-Bretagne, l'auteur en déduit que « *l'innovation sociale permet simultanément de légitimer le désengagement de l'Etat et théoriser une reconstruction du lien social britannique.* » Initiée par le parti travailliste, la dynamique a été largement reprise par le parti conservateur avec son projet de *Big Society*. Toutefois, Emile Chabal constate que « *la portée du projet de Cameron montre qu'il veut en faire bien plus qu'une simple politique. Même si elle a*

été beaucoup critiquée pour sa pauvreté intellectuelle, il faut désormais considérer la Big Society comme une théorie du social (...) [qui] peut se résumer en trois points :

- un individualisme collectif, au sein duquel la société serait composée non pas d'acteurs horizontaux corporatistes (classes, syndicats, bureaucraties...) mais d'acteurs collectifs sur une petite échelle ;
- le désengagement de l'Etat providence sous le prétexte que la société civile peut délivrer les mêmes services que l'Etat, mais plus efficacement et avec un moindre investissement venant du secteur public ; et
- une vision de la communauté nationale ancrée dans l'individualisme collectif mettant en avant certaines valeurs de citoyenneté comme la responsabilité, la communauté ou le choix. »

Sous cette acception, l'innovation sociale prend tous les atours d'une rhétorique suffisamment séduisante et ambiguë pour contenir la critique (car personne n'est a priori opposé à l'innovation, en particulier lorsque celle-ci est sociale), tout en permettant d'ancrer définitivement le démantèlement de l'Etat providence et de la sécurité sociale – au prétexte que cette innovation sociale « va permettre de créer des collectifs locaux et d'assurer les services après le désinvestissement de l'Etat » (Chabal, 2012). Mais alors même que les mesures d'austérité vont sans doute aggraver la situation des plus démunis et augmenter les besoins de solidarité, l'innovation sociale pourra-t-elle réellement combler le vide laissé par le retrait de l'Etat ? « On peut en douter » répond Emile Chabal. Car « en dépit de ses avantages pour la vie associative, il semble peu probable qu'elle devienne une valeur suffisamment puissante pour contrer le sentiment de crise et de désolidarisation. »



La Big Society de David Cameron : un projet de faible envergure et anti-social ?

Source : Groupe Counterproductions, publié par Chabal, 2012.

Mais c'est en Grande-Bretagne que les critiques se précisent à l'égard des politiques menées au nom de l'innovation sociale. Celles-ci commencent à être ressenties comme un alibi visant à ancrer définitivement le recul de l'Etat providence et l'affaiblissement de la solidarité nationale.

Au final, les politiques menées au nom de l'innovation sociale dans les pays anglo-saxons laissent donc un goût d'inachevé. D'un côté, la dynamique qui consiste à multiplier les expérimentations à l'échelle locale permet sans doute de faire émerger des solutions radicalement neuves et stimulantes, potentiellement susceptibles de renouveler profondément le système économique et social. De l'autre côté, le risque que ces expérimentations n'atteignent pas une masse suffisamment critique pour « faire système » laisse augurer du pire : le craquellement du système de solidarité établi dans le cadre de l'Etat providence, maigrement réparé par les rustines d'une « solidarité de voisinage. »

2. Quelle solidarité dans une économie sans croissance ?

Comme nous l'avons constaté, ce sont aujourd'hui essentiellement des préoccupations économiques telles le désendettement des Etats ou encore la rationalisation des dépenses publiques qui légitiment la remise en cause du modèle de solidarité nationale symbolisé par l'Etat providence. Dans ce discours aux intonations libérales,

Quel impact la fin de la croissance aurait-elle sur l'Etat providence ? Quel modèle de solidarité inventer dans une économie post croissance ?

les considérations économiques dominent donc largement les débats. Pourtant, les préoccupations écologiques ont fait émerger depuis quelques décennies une autre forme de questionnement, relative cette fois-ci à la dimension « productiviste » du modèle de solidarité mis en œuvre depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Conçu dans une période de forte expansion, ce modèle pourra-t-il survivre à la fin inéluctable de la croissance économique que nous promettent les écologistes – rejoints, depuis peu, par un nombre grandissant d'analystes et même d'économistes ? Et quel modèle alternatif de solidarité proposent les tenants de la décroissance, de l'état stationnaire ou encore de l'écologie politique dite « radicale » qui ont

pour point commun de considérer la croissance comme un objectif dépassé ? C'est ce que nous allons à présent essayer de comprendre.

2.1. Fin de la croissance, fin de l'Etat providence ?

La fin de la croissance : une perspective inéluctable ?

L'idée qu'une croissance infinie est impossible dans un monde aux ressources finies n'est pas nouvelle. Elle a traversé l'histoire de la pensée économique, sans pour autant parvenir à s'imposer concrètement, même après les travaux importants du Club de Rome sur les limites de la croissance...

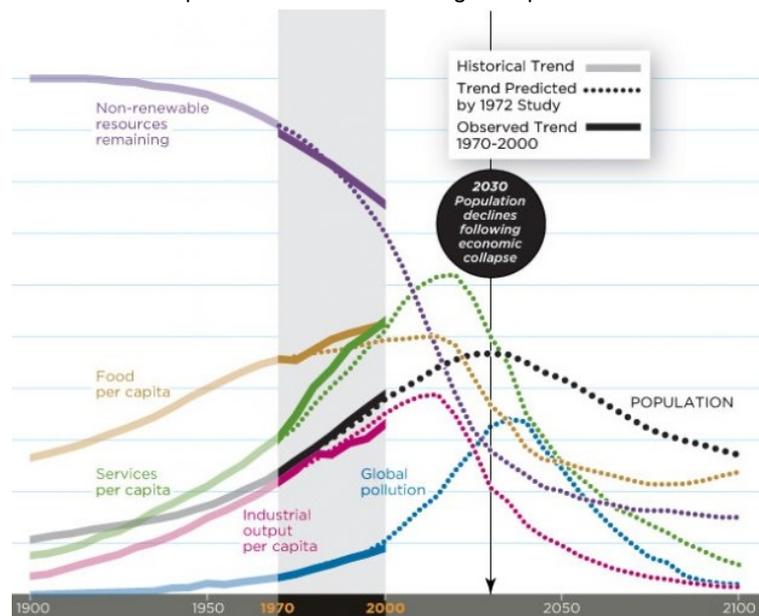
Une critique ancienne – La critique de la croissance économique est presque aussi ancienne que l'économie elle-même (Vivien, 1994). Déjà présente dans les réflexions de certains économistes comme John Stuart Mill au 19^{ème} siècle (1848), cette réflexion sur les limites de la croissance va toutefois prendre de l'ampleur dans les pays occidentaux lorsque ceux-ci termineront leur phase d'expansion démographique pour entrer dans ce que Jean Baudrillard (1970) appellera la société de consommation, marquée par une période de transition démographique mais aussi, et surtout, de forte croissance économique – la période dite des « *trente glorieuses* ». Le début des années 1970 est ainsi marqué à la fois par un renouveau de la pensée écologiste et une critique de plus en plus acerbe de l'industrialisation et de ses dérives. C'est précisément à ce moment qu'est publié le Rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance (Meadows et coll., 1972). Cet ouvrage, qui connaîtra un succès retentissant, participera alors à l'émergence d'une pensée critique : celle des « objecteurs de croissance. » Un mouvement dont l'idée centrale sera résumée au début des années 1980 par l'économiste étasunien Kenneth Boulding, à qui on prête cette phrase restée célèbre : « *Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un*

économiste. »

📍 Zoom sur... Le Club de Rome, d'hier à aujourd'hui : les limites de la croissance à l'épreuve du temps

Comme nous l'avons noté par ailleurs, à travers son rapport sur les limites de la croissance publié au début des années 1970, l'équipe du *Massachusetts Institute of Technology* de Boston à qui avait été confiée l'étude « *cherchait non pas à fournir des prévisions précises, mais plutôt à établir un modèle mathématique fondé sur quelques variables caractéristiques du 'système humain'*. Démographie, croissance économique, production

industrielle et agricole, pollutions et disponibilité des ressources naturelles, font partie de ces éléments fondamentaux qui furent mis en relation par les membres de l'équipe Meadows afin d'en étudier les interactions. » Que ressort-il de cette modélisation ? Tout dépend bien entendu du degré d'optimisme du scénario choisi. Mais dans tous les cas, « les phénomènes de régulation et de rétroaction qui caractérisent le modèle aboutissent à plus ou moins long terme à un effondrement économique et démographique. (...) la recherche d'une croissance continue de certaines de ces variables (comme la production et la consommation industrielle) ne peut mener à terme qu'à l'effondrement, et ce quel que soit le degré d'optimisme qui prévaut dans l'établissement des scénarios concernant les autres variables. » (résumé extrait de Boutaud & Gondran, 2009)



On comprend que cette conclusion ait pu générer des débats houleux. Reprenant les modèles établis au début des années 1970, le MIT de Boston s'est récemment attaché à retracer a posteriori l'évolution réelle des variables utilisées il y a 40 ans. On retrouve alors presque exactement les évolutions du principal scénario esquissé à l'époque par les modèles. Un scénario sur lequel s'appuyaient alors les auteurs pour asseoir leurs conclusions, réaffirmées plus de 30 ans plus tard : à savoir un effondrement de l'économie puis de la démographie mondiale à l'horizon 2030-2050. En précisant au passage que « l'éventail des futurs possibles recouvre une grande variété de chemins. Il y aura peut-être un effondrement brutal; il est aussi possible qu'il y ait une transition en douceur vers la soutenabilité. Mais les futurs possibles n'incluent pas une croissance infinie des flux matériels. Ca n'est pas une option dans une planète finie. » (Meadows et al., 2004)

Un renouveau critique dans les années 2000 : la croissance est écologiquement impossible... – En France et dans le reste de l'Europe, le mouvement de pensée critique de la croissance va connaître une renaissance au début des années 2000, en particulier dans la mouvance alors en expansion de l'altermondialisme.

Dans le courant des années 2000, à la faveur d'un regain d'intérêt pour l'écologie, la critique de la croissance a gagné à nouveau une certaine vigueur en France, en particulier autour du mouvement de la décroissance.

La critique va en particulier se réactualiser en France dans le milieu de l'écologie politique autour du mouvement de la décroissance (Lavignotte, 2010), avec en particulier quelques auteurs phares comme l'économiste Serge Latouche ou le politologue Paul Ariès. Les tenants de la décroissance vont également remettre au goût du jour les thèses de l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen rappelant non seulement l'impossibilité d'une croissance infinie mais, plus encore, l'impérieuse nécessité d'une décroissance des économies les plus riches. De ce point de vue, le mouvement de la décroissance va d'ailleurs plus loin que celui de « l'état stationnaire, » qui est plus populaire dans les pays anglo-saxons, et dont l'un des principaux penseurs est l'économiste et écologiste Herman Daly. Au début des années 2000, ce mouvement assez hétéroclite des « objecteurs de croissance » mobilisent

beaucoup des arguments écologiques, dans la lignée du rapport Meadows. Il faut dire que les arguments du Club de Rome sont au début des années 2000 largement renforcés par un constat de dégradation de l'environnement de plus en plus précis. L'apparition sur le devant de la scène médiatique de nouvelles menaces comme le changement climatique, la chute prévisible de la production des ressources fossiles ou encore l'érosion de la diversité biologique va favoriser cette prise de conscience. Dans un tel contexte d'urgence écologique, la possibilité d'une conciliation entre croissance économique et préservation de l'environnement devient alors de plus en plus difficile à

imaginer, comme le montre par exemple de manière pédagogique et très argumentée Jean-Marc Jancovici à propos du réchauffement climatique (Cf. encart).

📌 **Zoom sur... Peut-on sérieusement imaginer concilier croissance et protection du climat ?**

Sur son site Internet, le polytechnicien Jean-Marc Jancovici (2012) se demande s'il est possible d'être « à la fois sérieux sur le PIB et sur le climat. » Pour ce faire, il utilise l'équation de Kaya, généralement mobilisée pour calculer ou modéliser les émissions de gaz à effet de serre, notamment les émissions de CO₂. L'équation de Kaya définit les émissions de CO₂ d'une économie comme l'articulation entre quatre facteurs: 1) le contenu en GES de l'énergie (CO₂/TEP) / 2) la production par personne (PIB/hab) / 3) l'intensité énergétique de l'économie (TEP/\$) / 4) la population.

Partant du principe, fondé sur le plan scientifique, qu'il faudrait diviser par trois les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050 afin de stabiliser leurs concentrations dans l'atmosphère, Jean-Marc Jancovici calcule qu'une vision « conventionnelle » de la société (c'est à dire correspondant à des rythmes de croissance économique et démographique généralement admis par les décideurs) nous obligerait à multiplier par 10 les gains d'efficacité technique en 40 ans : à la fois en améliorant l'intensité énergétique de l'économie (la capacité de l'économie à transformer une unité d'énergie en richesse produite) et en réduisant la quantité de CO₂ contenue dans l'énergie (en « décarbonisant » l'énergie). L'auteur questionne cette hypothèse de manière détaillée et très documentée à l'échelle mondiale, estimant par exemple le rythme de développement du nucléaire civil et des énergies renouvelables qu'il faudrait pouvoir mettre en œuvre, ainsi que les gains d'efficacité énergétique qu'il faudrait envisager. Et c'est sans grande surprise qu'il en arrive à la conclusion que, « avec ce fichu PIB, la décroissance sera très difficile à éviter, non point parce qu'elle serait désirable, mais parce que, hélas pour nous, le monde est fini. De ce fait, il serait sage d'arrêter de se focaliser sur cet agrégat macroéconomique auquel nous avons fait dire des tas de choses qu'il ne dit pas. »

...et la croissance peut s'avérer socialement contreproductive – Le mouvement des objecteurs de croissance, à l'origine très axé sur des considérations

A la critique écologiste de la croissance va alors s'ajouter une critique sociale. L'idée que la croissance n'est plus synonyme de progrès social va alors progressivement s'imposer dans le milieu altermondialiste. Plus récemment, la critique du PIB a même gagné les institutions.

environnementales, va connaître au début des années 2000 un élargissement inattendu. En France, un mouvement critique de l'expansion économique va apparaître à travers la réémergence d'un questionnement philosophique et éthique portant à la fois sur la richesse, mais aussi sur les outils qui servent à la mesurer. Au tournant du millénaire, des sociologues comme Dominique Méda (1999) et des philosophes tels Patrick Viveret (2003) nous invitent à questionner la notion de richesse (2003). Au cœur de ces réflexions, se trouve en particulier une interrogation relative à la pertinence de l'indicateur économique de référence, à savoir le Produit Intérieur Brut (PIB). Rapidement rejoints par des économistes comme Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice (2005), ce mouvement issu des sciences sociales critique alors la croissance du fait de ses effets négatifs pour la société, plus encore que pour l'environnement.

Quels sont ces effets pervers de la croissance du PIB ? On en compte plusieurs, mais Patrick Viveret en illustre particulièrement deux à travers ce qu'il appelle le « syndrome de l'Erika », en souvenir du pétrolier échoué sur les côtes françaises en 1999. A l'époque, la pollution générée par la marée noire avait participé à accroître

l'activité économique, du fait de la mobilisation d'entreprises visant à nettoyer les plages. A contrario, l'effort produit par des milliers de bénévoles n'a pas été comptabilisé dans le PIB puisque cette activité n'a pas fait l'objet d'échanges monétaires. Ainsi, d'un point de vue de la comptabilité nationale, toute pollution ou destruction générant des activités marchandes de dépollution ou de réparation est comptabilisée positivement dans le PIB. Inversement, l'activité bénévole est largement ignorée, aussi bénéfique soit-elle pour la société. Ce n'est là qu'un effet pervers du PIB, parmi d'autres ; mais il permet toutefois de comprendre dans les grandes lignes les fondements de l'approche critique de la croissance sous son angle sociétal. Une

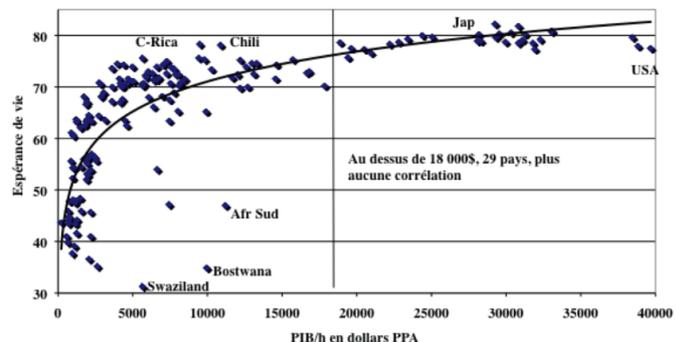
idée que l'on pourrait résumer en disant que toute croissance de l'activité économique n'est pas nécessairement synonyme de progrès pour l'humanité.

🔍 **Zoom sur... Croissance et progrès social : y a-t-il une limite au-delà de laquelle la croissance devient inutile ?**

Tim Jackson (dans son ouvrage intitulé « *Prosperité sans croissance* », 2009) et Jean Gadrey (dans son ouvrage intitulé « *Adieu à la croissance* », 2010) partagent tous deux l'opinion selon laquelle « *la croissance n'est pas la solution, c'est le problème* » (Gadrey, 2010). Pour justifier ce point de vue, tous deux avancent des arguments d'ordre écologique aujourd'hui bien documentés, mais aussi des données statistiques en matière de bien être humain.

Dans un chapitre intitulé « *Le mieux-être déconnecté du 'plus-avoir'* », Jean Gadrey montre par exemple que le niveau de bien-être subjectif des pays (mesuré sur la base d'enquêtes nationales et internationales) est assez

nettement corrélé à leur niveau de PIB/hab, jusqu'à un seuil d'environ 15.000 \$/hab en 2004. Au-delà, on n'observe plus aucune corrélation statistique. Autrement dit, « *le rendement en bonheur du PIB/hab semble donc nul au-delà d'un niveau qui correspond à la moitié du PIB/hab de la France* ». En matière de santé, on obtient des résultats similaires : la corrélation entre PIB/hab et espérance de vie est indéniable jusqu'à environ 18.000 \$/hab. Ensuite, la corrélation est très faible. Le Costa-Rica ou le Chili ont une espérance de vie comparable à celle des USA avec un PIB/hab 4 à 5 fois moindre ! Tim Jackson opère le même exercice avec la mortalité infantile ou encore l'éducation (Jackson, 2009). Jean Gadrey ajoute que l'« *on pourrait multiplier les exemples. Dans pratiquement tous les cas, on constate que*



PIB/hab et espérance de vie en 2004, tous pays

Une très forte corrélation logarithmique ($R^2 = 0,62$)

(Source : blog de Jean Gadrey <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>)

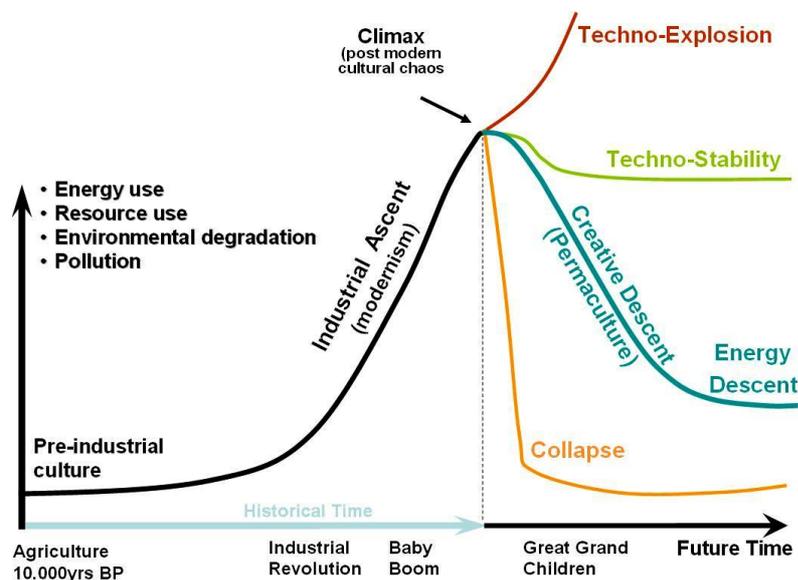
les variables disponibles de développement humain, de cohésion sociale, de pauvreté, d'inégalités économiques ou politiques entre les femmes et les hommes, de délits, etc. ou bien ne sont pas du tout corrélés au PIB/hab (...) ou bien sont corrélés pour l'ensemble des pays du monde, mais ne le sont plus dans un groupe de pays situés au-delà d'un certain seuil de PIB/hab (selon les cas, de 10.000 \$ à 18.000 \$ en 2004). » Avant d'ajouter que « cela conduit à penser que, dans tous ces domaines, on peut atteindre les mêmes résultats avec nettement moins de richesse économique. » (Gadrey, 2010)

Le mouvement très hétéroclite des « objecteurs de croissance » va donc profondément se renouveler dans les années 2000 avec la montée en puissance de la prise de conscience des périls écologiques. Dans un monde dont la finitude commence à se faire concrètement ressentir, les perspectives d'avenir se précisent peu à peu : entre l'effondrement suggéré par le Club de Rome et l'hypothèse techno-scientiste d'une croissance éternelle, les voies alternatives permettant une sortie civilisée de la « société de croissance » sont progressivement explorées (Cf. encart).

🔍 **Zoom sur... Les scénarios de société post-croissance selon David Holmgren**

Dans les pays anglo-saxons, le mouvement critique de la croissance s'est beaucoup inspiré des réflexions portant sur la transition vers une société « post-carbone. » On retrouve par exemple quelques uns des auteurs phares de ce mouvement réunis dans le *Post Carbon Institute*, ainsi que parmi les animateurs du mouvement des initiatives de transition. Parmi ces derniers, la référence est souvent faite à l'ouvrage de David Holmgren, publié en 2008 et intitulé « *Futures scenarios* » (Holmgren, 2009). David Holmgren esquisse 4 grands types de scénarios possibles dans une société confrontée à la raréfaction des énergies fossiles :

Techno-explosion : le premier scénario suppose la découverte de nouvelles et massives sources d'énergie concentrée, comparables au pétrole, qui pourront assurer la poursuite de la croissance continue des richesses matérielles malgré les contraintes environnementales. Ce type de scénario, qui permet d'envisager la poursuite d'une économie de croissance, est généralement associé avec les voyages spatiaux et la colonisation d'autres planètes.



Techno-stability : ce second scénario suppose le passage à une économie d'état stationnaire, notamment grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable et de nouvelles technologies qui pourront maintenir la qualité des services rendus par les systèmes existants. Cela suppose des changements massifs dans presque tous les aspects de notre société afin d'atteindre une certaine soutenabilité de notre mode de développement, puis une stabilisation de l'économie une fois cette soutenabilité atteinte.

Energy descent : ce scénario implique une réduction à la fois de l'activité économique, de la complexité des systèmes économiques et politiques, et enfin

de la population ; cette « descente » se ferait au fur et à mesure de la baisse de production des énergies fossiles. Elle ne se ferait pas de façon continue, mais probablement au travers de crises, de mini-effondrements susceptibles de détruire certains aspects de la culture industrielle.

Collapse : dans ce scénario, la plupart des systèmes interconnectés, qui soutiennent la société industrielle, s'effondrent alors que les énergies fossiles de hautes qualités s'épuisent et que le changement climatique endommage les écosystèmes naturels. Ce scénario d'effondrement s'accompagne a minima de nombreuses pertes de vies humaines et d'une perte du savoir et de l'infrastructure nécessaires au fonctionnement de la civilisation industrielle ; a maxima, le scénario se traduit par l'extinction de l'espèce humaine et une extinction majeure de la biodiversité.

Mettant de côté les hypothèses extrêmes (celle d'un effondrement total ainsi que celle d'une explosion technoscientifique), il apparaît que les voies de la décroissance ou de l'état stationnaire sont de plus en plus inévitables... voire souhaitables. Le début des années 2010 est d'ailleurs étonnamment marqué en France par un phénomène qui pouvait paraître inenvisageable dix ans auparavant : à savoir l'institutionnalisation progressive du discours critique à l'égard du PIB – suite notamment au rapport de la Commission Stiglitz (Stiglitz et coll., 2009). Ainsi, l'opinion selon laquelle la croissance n'est pas toujours synonyme de progrès gagne peu à peu en audience : il devient de plus en plus évident pour tout un chacun que le « *thermomètre rend malade* », pour reprendre une expression de Patrick Viveret (2003). Reste à savoir comment gérer le passage vers une société post-croissance sans tomber dans le chaos social...

Dans une économie « productiviste », quelles sont les conséquences d'une baisse de la croissance pour la solidarité nationale ?

On touche ici une limite importante de l'exercice qui consiste à critiquer le PIB et sa croissance. A propos du PIB, Jean-Marc Jancovici écrit par exemple qu'« *il serait sage d'arrêter de se focaliser sur cet agrégat macroéconomique auquel nous avons fait dire des tas de choses qu'il ne dit pas* » (Jancovici, 2012). Mais dire cela revient peu ou prou à affirmer que la solution consiste à changer de thermomètre. Or, bien entendu, le problème ne vient pas du PIB, mais du fait que dans une « économie de croissance », l'expansion est nécessaire au maintien de la paix sociale. On comprend alors pourquoi

la critique du PIB, même partiellement institutionnalisée (Stiglitz et coll., 2009) n'a en rien réduit l'obsession de nos sociétés pour la croissance. Car critiquer le PIB ne suffit pas : encore faut-il pouvoir se passer de croissance.

Mais la critique du PIB ne suffit pas. La vraie question est : « peut-on se passer de croissance ? »

Pour comprendre les craintes légitimes que l'absence de croissance fait peser sur la société (dans une « économie de croissance »), il faut donc comprendre, au moins dans les très grande lignes, quels sont les effets « mécaniques » d'une décroissance (en l'occurrence d'une récession) : 1) sur l'emploi et 2) sur les outils traditionnels de la solidarité nationale.

¶ Zoom sur... Les principales caractéristiques du « productivisme » : pourquoi la croissance ?

Pourquoi la croissance ? Qu'il s'agisse des économistes les plus orthodoxes ou des analystes les plus critiques, chacun semble à peu près d'accord pour considérer que le moteur principal de la croissance économique réside dans les gains de productivité du travail. C'est tellement vrai que, des pionniers de l'écologie politique jusqu'aux penseurs actuels de la décroissance, le terme de « productivisme » est probablement celui qui est le plus souvent utilisé par les analystes critiques pour désigner l'« économie de croissance ».

Qu'est-ce que la productivité du travail ? Il s'agit du rapport entre la quantité de travail fournie et la quantité de richesse produite. L'augmentation de la productivité signifie donc que l'on produit plus avec la même quantité de travail. Historiquement, c'est essentiellement l'amélioration des techniques de production (du fait de la mécanisation, de l'informatisation ou encore de la rationalisation des tâches de travail) qui est à l'origine de l'augmentation de la productivité du travail. Par exemple, dans le domaine agricole, la mécanisation de l'agriculture a permis d'augmenter considérablement la productivité du travail, réduisant ainsi le nombre d'heures de travail humain nécessaire à la production d'une tonne de céréale ou de tout autre produit agricole. En toute logique, à population active constante et à temps de travail constant (donc à quantité de travail constant), une hausse de la productivité du travail de 2% par an conduit mécaniquement à une croissance de la production équivalente. Ce qui fait par exemple dire à Michel Husson que « *la croissance repose (...) sur la capacité de créer plus de richesses avec une dépense de travail donnée* » (Husson, 2008).

Les mécanismes de la croissance sont en réalité plus complexes. Mais cette analyse très simple, qui consiste à considérer la productivité du travail comme principal moteur de la croissance, suffit sans doute à comprendre l'essentiel des débats et des préoccupations qui nous intéressent.

La fin de la croissance : quel impact immédiat sur l'emploi et sur les indemnités chômage ? – Que se passe-t-il lorsque la productivité du travail augmente ? Il y a en fait deux grandes familles de solution possibles : soit on réduit le temps de travail, soit on augmente la production. Dans les faits, les deux solutions sont utilisées : ainsi, « *en France, sur la période 1990-2007, la croissance moyenne était de 1,9%, répartie de la manière suivante : une hausse de la productivité horaire de 1,7% par an, une hausse du nombre de personnes employées de 0,9% et une baisse de la durée du travail de 0,7% par an. $1,7 + 0,9 - 0,7 = 1,9%$, le compte est bon !* » (Renault, 2012).

Dans une économie productiviste, une croissance inférieure aux gains de productivité se traduit « mécaniquement » par une baisse du volume de travail... donc une hausse du chômage et des indemnités liées.

Si on part du principe que la progression du nombre de personnes actives et la réduction du temps de travail se neutralisent quasiment (cas de la France évoqué ci-dessus), cela confirme effectivement que ce sont essentiellement les gains de productivité qui entraînent une augmentation de la production. Chacun comprend alors qu'il faut que ce surplus de production trouve des débouchés sur le marché, sans quoi la stagnation de la consommation entraînerait mécaniquement une baisse du volume de travail... donc une menace sur l'emploi. Par exemple, si les gains de productivité sont de X% par an, alors il faut également X% de croissance sur la même période pour maintenir la quantité de travail – donc le niveau d'emploi. Cette relation quasi

mécanique entre productivité et chômage est appelée « Loi d'Okun » par les économistes. Cette loi sert généralement à établir des prévisions d'évolution du chômage à partir de l'estimation de la productivité, de la population active et de la croissance économique. Sur cette base, le Sénat prévoyait par exemple en 2010 une hausse de la productivité de l'ordre de 2% par an, nécessitant donc au minimum 2% de croissance économique pour permettre la création d'emploi (Sénat, 2009). En dessous de ce seuil, le chômage progresse... ce qui signifie également que les dépenses d'indemnisation du chômage augmentent.

La fin de la croissance : quel impact immédiat sur les mécanismes de solidarité institutionnalisés (retraite, santé...) ? – Si les questions de l'emploi et du chômage sont souvent citées en premier lieu lorsqu'il s'agit d'évoquer la nécessité « sociale » de la croissance, un autre argument, tout aussi légitime, concerne cette fois-ci les mécanismes de solidarité nationale tels la sécurité sociale ou encore le système de retraite par répartition. En effet, ces formes de solidarité « institutionnalisées » consistent en grande partie à prélever (par l'impôt, les taxes, etc.) un certain pourcentage de l'activité économique monétarisée. Il va sans dire que, à taux de prélèvement constant, une baisse de l'activité économique (donc du PIB) signifie mécaniquement une baisse des sommes prélevées. Même pour les économistes sensibles aux thèses écologistes, on touche là une corde sensible. Cyril Di Méo et

Une baisse du PIB signifie également une réduction du volume sur lequel s'exerce le prélèvement obligatoire, qui permet le financement des mécanismes de solidarité de l'Etat providence.

Jean-Marie Harribey (2006) expliquent par exemple que, « *là où la décroissance pose le plus de problèmes aux défenseurs des services publics et non marchands, c'est dans les propositions de sortie de l'économie monétaire (...). Les décroissants vantent l'autoproduction, le don, les systèmes d'échange locaux (...) et nombre d'autres formes d'échange non monétaires.* » Pour autant, rappellent ces deux auteurs, il ne faut pas perdre de vue que « *la monétarisation de la production et de la consommation permet, au-delà de la sphère marchande et via les prélèvements obligatoires, leur socialisation partielle dans le cadre de l'Etat providence. (...) Et c'est au nom d'une solidarité collective obligatoire et anonyme que s'exerce cette protection, c'est à dire une certaine redistribution.* » Ces deux auteurs se demandent alors légitimement ce « *que deviendraient ces solidarités institutionnalisées, obtenues par les luttes sociales, dans*

une société de décroissance démonétarisée ? » Avant de répondre que, à leur avis, « *hélas, il y a tout à parier qu'elles disparaîtraient au profit de protections individuelles, familiales ou communautaires* ». Dans ce cas, l'arrêt de la croissance pourrait alors se traduire par le démantèlement de l'Etat providence et de son système de solidarité.

2.2. L'emploi dans une économie post-croissance : cesser la course à la productivité !

La croissance économique est donc de plus en plus contestée : d'abord parce qu'elle est probablement impossible à maintenir dans un monde aux ressources finies ; mais aussi parce que, passé un certain seuil, elle ne génère plus de progrès marquant pour les individus. Pour autant, cette prise de conscience n'a paradoxalement eu aucun effet concret sur les politiques publiques qui continuent à se fixer comme objectif central la croissance. Comme nous avons pu le constater, cette situation paradoxale s'explique du fait de la mécanique même du système économique actuel qui, en l'absence de croissance, génère du chômage et menace la pérennité du financement de la solidarité nationale (assurance chômage, sécurité sociale, système de retraites, etc.). Comment résoudre ce dilemme ? Que proposent concrètement les défenseurs d'une société sans croissance pour éviter le chaos social ? C'est ce que nous allons à présent tâcher de comprendre en abordant quelques thèmes récurrents de la

littérature *post-croissance* : la question des emplois (et du travail en général), les enjeux liés au financement des systèmes de solidarité actuels, et enfin la question plus générale de la réduction des inégalités.

Que proposent les défenseurs d'une société sans croissance économique en matière de solidarité ? C'est en premier lieu la question du travail (et sa productivité) qui est en jeu...

Commençons par la question de l'emploi qui, comme nous l'avons vu, est au cœur des débats sur la décroissance ou l'état stationnaire – puisque la croissance est directement liée à la productivité du travail. Sur ce plan, on trouve parmi les partisans de la décroissance deux pistes de réflexions majeures : certains pensent que la solution se trouve du côté de la baisse de la productivité du travail qui devrait mécaniquement offrir du travail supplémentaire sans croissance ; d'autres imaginent que les gains de productivité du travail sont en grande partie acquis et que c'est donc un partage du travail qui doit être mis en œuvre afin de libérer les individus de l'acte de production.

La baisse de la productivité du travail : subie ou choisie ?

Pour une partie des écologistes et des décroissants, à l'instar par exemple d'Yves Cochet (2005), il ne fait pas de doute que la productivité du travail va s'effondrer dans

Certains pensent que la productivité du travail va s'effondrer de façon contrainte, du fait de la moindre disponibilité des énergies fossiles. Ils prédisent une relocalisation de la production et un retour de l'emploi dans les secteurs primaires et secondaires qui seront moins mécanisés.

les années ou décennies à venir du fait de l'affaissement de la disponibilité des énergies fossiles – car ce sont elles qui ont en grande partie permis les gains de productivité dans les secteurs primaires et secondaires. Du fait du pic pétrolier, on pourrait alors assister à une réorganisation en profondeur du paysage économique, notamment marqué par une relocalisation de la production, à l'image de ce que commencent à mettre en œuvre les partisans du mouvement des initiatives de Transition (Hopkins, 2009). Dans ce scénario, on peut imaginer que ce n'est pas forcément le travail qui manquera ; par contre, un tel bouleversement suppose probablement un transfert considérable de main d'œuvre des secteurs tertiaires (services) vers le primaire (agriculture) ou le secondaire (industrie, artisanat). Les modalités d'un tel transfert méritent d'être interrogées. On trouve d'ailleurs des pistes de réflexion très stimulantes sur le sujet du côté, là encore, des penseurs de la société « post-carbone » et des initiatives de Transition. Par exemple, David Fleming (2004) n'y va pas par quatre chemins : il ne fait pas de doute à ses yeux que la société productiviste va s'effondrer et qu'il faut, par conséquent, faire le deuil du système actuel. Dans cette perspective, l'idée n'est pas tant d'assurer une

continuation des systèmes d'assurance chômage, mais de faire monter en puissance une nouvelle économie et une nouvelle forme d'organisation sociale, suffisamment rapidement pour qu'une phase de chômage massive ne vienne pas détruire la civilisation (Cf. encart).

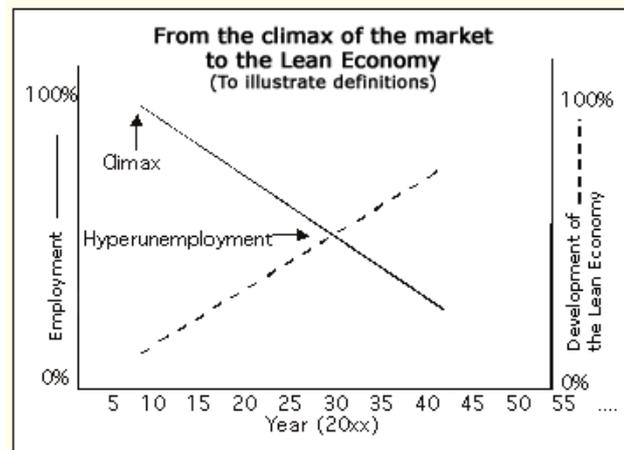
¶ Zoom sur... Les projets de *Reconomy*, *Lean economy*, *Great re-skilling*... : construire une nouvelle économie afin d'éviter l'effondrement

Pour David Fleming (2004), l'effondrement de l'économie productiviste au cours des décennies avenir ne fait guère de doute. Appuyant sa réflexion sur de nombreux arguments, Fleming pense que nous sommes proches du point culminant de l'économie de marché, stade qui précède son effondrement. Celui-ci se caractériserait notamment par une phase d'« hyperchômage » (*hyperunemployment*) c'est à dire un taux de chômage si élevé que le gouvernement n'aura plus les moyens d'y faire face. L'auteur en déduit qu'il faut anticiper cet effondrement en mettant en œuvre une forme d'économie (qu'il nomme « *Lean economy* », littéralement « économie maigre, » entendue comme « économie sobre ») dont la montée en puissance serait susceptible d'absorber le choc – et d'employer les personnes qui ne sont plus employables dans l'ancienne économie. Fleming imagine qu'après la chute de l'économie de marché, les ménages devront se réapproprier la plupart des technologies et des pratiques industrielles : l'économie émergente sera alors réappropriée dans ses moyens de production par les citoyens. « *Les ménages devront devenir aussi compétents dans le futur que l'industrie a pu l'être jusqu'à présent ; ils*

devront utiliser nombre de technologies et de pratiques industrielles. Le nom de cette révolution est la 'nouvelle appropriation' ou 'réappropriation' » (Fleming, 2004)

Les initiatives de Transition (ou villes en transition) adoptent une démarche assez proche, notamment à travers ce que Rob Hopkins (2010) appelle le projet de « *Re-economy* » qui consiste à dessiner « par le bas » les contours que pourraient prendre à terme l'économie telle qu'elle commence à se mettre en place autour des initiatives de transition : une économie en grande partie relocalisée, par essence plus coopérative et solidaire, plus écologique, mais aussi pour partie assise sur des formes d'autoproduction – avec donc une réappropriation

des outils de production par les individus et les communautés. Sur ce dernier point, les initiatives de Transition mettent d'ailleurs en place des opérations de « *Great re-skilling* » ou « grande requalification. » Ce type d'actions, menées par des dizaines de groupes de transition à travers le monde, consiste à organiser des transferts de connaissances et de compétences entre personnes, afin d'augmenter l'autonomie des individus et favoriser l'autoproduction de biens et services divers – jardinage, bricolage, cuisine, réparations ou entretiens de biens, etc.



D'autres pensent que la baisse de productivité doit être organisée pour favoriser une production plus soutenable, à la fois moins productive mais plus riche en emplois. En revanche, d'autres secteurs insoutenables doivent voir leur nombre d'emplois décroître.

D'autres auteurs, peut-être moins pessimistes quant à l'impact du pic pétrolier, pensent que cette baisse de productivité doit être organisée et planifiée : pas tant parce que les contraintes physiques vont nous l'imposer, mais surtout parce que cette perspective est socialement souhaitable, et que la transition a encore une chance de s'opérer sans faire le deuil du système de solidarité actuel. C'est par exemple ce que pensent Tim Jackson (2009) ou encore Jean Gadrey (2009). Constatant les ravages de la course à la productivité à la fois sur l'environnement et sur le tissu social (ravages notamment argumentés à travers la critique de la croissance et du PIB), Jean Gadrey en tire la conclusion qu'il est temps de « *cesser la course à la productivité.* » (Gadrey, 2009) En effet, dans de nombreux secteurs, cette course se fonde sur la quantité mais elle se réalise au détriment de la qualité. C'est vrai en particulier dans les services, qui représentent aujourd'hui l'écrasante majorité de l'emploi en France, et pour lesquels la course à la productivité n'a bien souvent aucun sens – notamment parce qu'elle ne peut signifier à terme qu'une baisse de la qualité des services rendus. Ce raisonnement est tout aussi juste dans les secteurs de l'agriculture ou de l'industrie : produire plus signifie souvent produire moins bien, avec moins d'emplois et avec davantage de dégâts causés à l'environnement. Par exemple, si la production agricole se convertissait intégralement à des modes de production biologiques, « *l'emploi dans l'agriculture, qui n'a cessé de décroître depuis la révolution industrielle (...), devrait augmenter pour satisfaire une demande 'durable', avec des prix 'durables' (plus élevés) incorporant des exigences nouvelles.* » Plus de qualité signifierait donc plus d'emplois et moins d'effets négatifs sur l'environnement (donc moins de coûts reportés sur les générations futures, aujourd'hui non comptabilisés dans les coûts de production) ; et cela en réduisant la productivité, donc sans croissance. La Fédération nationale de l'agriculture biologique estime par exemple que le passage à 15% de la production agricole chimique en agriculture biologique créerait entre 120 et 150 emplois supplémentaires (cité par Latouche, 2011). En généralisant ce raisonnement « qualitatif », Jean Gadrey recense les secteurs dont le nombre d'emplois devrait progresser et ceux dans lesquels on devrait assister à une baisse dans les décennies à venir, dans une perspective de transformation « soutenable » de l'économie (par exemple : plus d'emploi dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie ;

moins d'emploi dans le secteur automobile, etc.). Même s'il ne franchit pas le pas de l'estimation quantitative du nombre d'emplois, l'auteur constate toutefois que « *les secteurs où l'emploi serait appelé à progresser ne sont pas moins nombreux que les autres* » (Gadrey, 2009).

Prospectives de l'emploi par secteurs dans une société post-croissance (d'après Gadrey, 2009)

Secteurs	Enjeux	Tendances de l'emploi d'ici à 2050
Agriculture, sylviculture, pêche	Agriculture biologique, axe de développement. Exploitation durable des forêts et de la biomasse. Pêche durable	Hausse globale dans l'agriculture et la sylviculture, avec certaines filières en baisse. Baisse pour la pêche.
Industrie manufacturière	Réduction forte des volumes de matières et d'émissions. Relocalisation partielle, prime aux PME de proximité. Croissance de nouveaux secteurs (innovations de durabilité)	Réduction de l'emploi freinée par une limitation du productivisme et par la montée en durabilité. Reconversions partielles.
Energie	Passage aux énergies renouvelables. Tarification sociale. Vers une société (presque) sans pétrole. Sobriété et efficacité énergétique.	Hausse dans ce secteur et dans ceux qui concourent aux économies d'énergie.
Bâtiment	Urbanisme durable, réhabilitation, « villes lentes »	Hausse (réhabilitation d'abord)
Transports	Décroissance des transports émetteurs de GES. La vitesse en question. Réflexions sur les inducteurs de transport.	Baisse, sauf transports collectifs plus écologiques. La mobilité pourrait progresser.
Commerce	Priorité à un commerce de proximité lui-même lié à des producteurs de proximité.	Probable hausse, distribution moins con centrée.
Réparation, recyclage	Activités phares. Une partie contribuerait aux reconversions industrielles.	Forte hausse.
Location équipements et véhicules	Permettre un partage écologique de l'usage.	Hausse.
Artisanat	Rôle important : réparation, entretien, recyclage...	Hausse.
Postes	Réduction des émissions et des flux. Incidences sur la VPC. Prime au courrier électronique.	Réduction nette déjà entamée, mais sur une base productiviste.
Télécom, Informatique	Empreinte écologique (matériaux, émissions) des terminaux et des réseaux.	Hausse ralentie dans les pays riches, progression ailleurs.
Banques, assurances, immobilier	Les crises pousseront à des formes de contrôle public. Etablissements de proximité. Monnaies locales.	Réduction, dans un secteur dont le pouvoir est excessif.
Services aux entreprises	Services opérationnels (nettoyage, sécurité) enjeux écologiques et sociaux. Services intellectuels : moins de déplacements des personnes, conseils en durabilité.	Hausse pour les services de proximité, baisse de la publicité, du marketing, des conseils financiers.
Hôtellerie, restauration, tourisme	Secteur concerné par la crise des transports sur longue distance. Mais bel avenir pour les établissements de proximité.	Baisse pour le tourisme « au loin », hausse ailleurs.
Services à l'enfance et aux personnes âgées	Passer à des solutions universelles sous conditions écologiques, réflexions sur les avantages et inconvénients des solutions au domicile ou en dehors.	Nette hausse mobilisant des financements publics ou mixtes.
Administrations locales	Cruciales. Retour en régie de services sous-traités au secteur privé dans des conditions insatisfaisantes.	Hausse.
Administrations nationales	Retour à des Agences de proximité, décentralisation, normes de qualité sociale et écologique. Santé et éducation : débat sur les excès de la course aux diplômes et de la médicalisation. Mais exigences d'égalité et droits universels. De même pour la justice.	Le partage national/local évoluera, mais la part du public devrait progresser. La dernière décennies a vu une régression de la part des dépenses éducatives dans le PIB.

Serge Latouche (2011) résume au final le projet d'une économie sans croissance à travers « (...) quatre facteurs : 1) une baisse de la productivité théorique globale (...) du fait de l'abandon du modèle thermo-industriel, du rejet des techniques polluantes, de l'usage inconsidéré des énergies fossiles et de l'abandon des équipements énergivores ; 2) la relocalisation des activités et l'arrêt de l'exploitation du Sud ; 3) la création d'emplois à teneur écologique dans tous les secteurs d'activité ; 4) un changement de mode de vie et la suppression des besoins inutiles (...). Les trois premiers phénomènes jouent dans le sens d'un accroissement de la quantité de travail, le dernier en sens contraire. » Mais là encore, il est bien difficile de savoir si le bilan sera au final positif ou négatif en termes de travail et d'emplois. Autrement dit, dans une telle économie, y aurait-il création ou perte nette d'emplois ?

Réduire le temps de travail... et en finir avec la société du travail

La question de la quantité de travail nécessaire à la production dans une économie sans croissance est au cœur de nombreux débats. Si certains pensent que le nombre d'emplois pourrait être maintenu voire augmenté du fait de la baisse de productivité dans une économie soutenable, comme nous venons de le voir (avec une relocalisation et des transferts d'emplois des secteurs insoutenables vers les secteurs soutenables), d'autres pensent que le bilan sera tout de même largement négatif et qu'il faudra par conséquent réduire le temps de travail global. En effet, comme le rappelle par exemple Tim Jackson (2009), si la productivité est encore trop élevée par rapport au niveau de consommation jugé soutenable « alors le seul moyen de stabiliser la production consiste à faire chuter le nombre total des heures prestées par la force de travail. Durant une récession, ce scénario entraîne généralement le chômage. Mais il y a une autre possibilité. Nous pourrions aussi commencer à partager systématiquement le travail disponible de façon plus équitable au sein de la population.

Enfin, un autre levier d'action consiste à investir les gains de productivité acquis dans une réduction plus importante du temps de travail.

Pour l'essentiel, cela signifie des horaires de travail réduits, une semaine de travail également réduite, et plus de loisirs. »

André Gorz (1997) ou encore Jean Zin font également partie de ceux qui pensent qu'une réduction drastique du temps de travail dédié à la production marchande sera inéluctable dans une société plus écologique. Cette perspective est aujourd'hui considérée comme une menace, du fait du rôle central que joue le travail dans nos sociétés, à la fois comme élément permettant l'accès aux conditions de vie matérielles, mais aussi comme élément de socialisation. Mais loin d'être seulement une menace, ce temps libéré pourrait être au contraire considéré comme une libération... à condition d'en « finir avec la société du travail », pour reprendre les termes de Paul Ariès (2007), ou encore d' « oser vouloir l'Exode de la société de travail » pour reprendre les propos d'André Gorz (1997). Un changement de société pour le moins radical, puisqu'il nécessiterait à la fois une révolution en termes de représentations sociales (la place symbolique du travail dans la vie d'un individu) mais aussi en termes d'organisation économique (le remplacement d'une économie de compétition par une économie de coopération dans laquelle le travail pourrait être partagé au lieu d'être un élément qui « restaure les pires formes de domination, d'asservissement, d'exploitation en contraignant tous à se battre contre tous pour obtenir ce 'travail' » (Gorz, 1997)).

Pour certains, la sortie d'une société basée sur le travail est donc au cœur des débats de la société post-croissance.

Dans l'attente d'une telle révolution, une première étape avancée par les « réformistes » (incluant les partis écologistes) pourrait consister à franchir un nouveau cap dans la réduction hebdomadaire du temps de travail... à

condition que celle-ci ne soit pas compensée par une hausse proportionnelle de la productivité horaire, comme le fait remarquer Jean-Marie Harribey, pour qui une telle perspective de libération n'est pas envisageable dans une économie capitaliste mue par l'accumulation (Harribey, 2011).

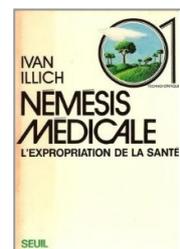
2.3. Quel système de protection sociale... et avec quel financement ?

Reste à savoir comment financer les systèmes de solidarité. Ceux qui pensent pouvoir maintenir ces systèmes dans une société post-croissance misent sur le fait qu'une décroissance sélective réduirait l'activité des secteurs qui génèrent des coûts pour la société. Les besoins de financement pour « réparation » seraient ainsi réduits...

Si la question de l'emploi est largement abordée par les penseurs de l'économie post-croissance, il reste toutefois une question importante à résoudre en matière de solidarité : comment financer les systèmes de protection sociale de l'Etat providence dans une telle économie ? Assurance chômage, retraites par répartition, sécurité sociale : « *que deviendraient ces solidarités institutionnalisées, obtenues par les luttes sociales, dans une société de décroissance démonétarisée ?* » (Di Méo & Harribey, 2006) Comment maintenir ces systèmes de solidarité dans un contexte où la base d'imposition (l'activité économique) se contracterait ? Sur ces questions, la littérature sur la décroissance ou celle sur l'état stationnaire sont plus discrètes². Une partie de cette littérature suppose de manière plus ou moins explicite que ces systèmes institutionnalisés sont un reliquat de l'économie de croissance dont il s'agit de faire le deuil, tout en transformant profondément la « nouvelle économie » afin qu'elle soit intrinsèquement plus solidaire que la précédente. Pour le reste, l'un des arguments les plus convaincants avancé par les tenants d'une société *post-croissance* concerne la « décroissance sélective » : c'est à dire l'idée qu'une réduction de l'activité économique dans les secteurs néfastes pour la société réduit les besoins de solidarité en termes de coûts de réparation (parfois appelées « dépenses défensives » ; Cf. encart).

¶ Zoom sur... Contre-productivité, dépenses défensives et décroissance sélective : des notions importantes pour comprendre la société post-croissance

Contre-productivité – Les hypothèses émises par la plupart des penseurs de la société post-croissance renvoient plus ou moins explicitement à la notion de *contre-productivité* introduite par Ivan Illich dans les années 1970. Dans son glossaire de la décroissance, Serge Latouche (2006) la définit comme un « *effet négatif engendré par la croissance d'un système ou d'une institution (voiture, école, médecine...) au-delà d'un certain seuil.* » Autrement dit, passé une certaine masse (une certaine taille ou un certain degré de complexité), un système ou une institution finit par produire plus d'effets négatifs que d'effets positifs pour ceux qu'elle était censée servir. Par exemple, le système de « santé » finit par trouver un intérêt à ce qu'il y ait davantage de malades, moins autonomes, plus médicalisés, etc. : son objectif n'est alors plus que les gens soient autonomes et en bonne santé, mais que l'activité économique du secteur de la « santé » (qu'on devrait alors appeler secteur de la « guérison ») se développe (Illich, 1974). Mieux vaut alors guérir que prévenir.



Dépenses défensives – Les économistes utilisent une notion proche, proposée par James Tobin et William Nordhaus, celle de *dépenses défensives*. « *Ces dernières désignent des situations où le PIB augmente du fait d'activités qui consistent seulement à réparer des dégâts divers commis par d'autres activités qui, elles aussi, gonflent le PIB (par exemple, dépolluer). Il y a alors croissance économique mais aucune progression du bien-être puisqu'on ne fait, dans le meilleur des cas, que revenir au point de départ.* » (Méda & Gadrey, 2011) Pour reprendre l'exemple de la santé, d'un point de vue du PIB et de sa croissance, mieux vaut ne pas remettre en cause certaines pratiques alimentaires (comme le fait d'accroître les teneurs en gras et en sucre des aliments) et s'appuyer sur les maladies générées pour développer un nouveau secteur d'activité dans le domaine de la « santé ». Par exemple, on estime aujourd'hui à plus de 147 millions de \$

² Par exemple, lorsque Paul Ariès (2007) estime le montant que pourrait atteindre un revenu citoyen universel, il se contente de diviser la somme totale des prélèvements de l'Etat reversé par différents moyens aux citoyens... mais cela sous entend qu'à taux d'imposition équivalent, cette somme sera plus faible si le PIB se contracte, conséquence mécanique d'une décroissance.

par an les dépenses de santé liées à l'obésité aux USA. Dans ce cas, lorsque « manger rend malade » (ce qui est un premier exemple de contre-productivité), il faut alors guérir ces maladies (ce qui génère des dépenses défensives, aujourd'hui comptabilisées positivement comme « richesse » dans le PIB).

Décroissance sélective – La notion de décroissance sélective a pour but d'appliquer une décroissance de l'activité économique dans les secteurs où l'on observe une contre-productivité qui génère des surcoûts pour la société (des « dépenses défensives »). Par exemple, faire décroître le nombre de personnes fumant du tabac réduit les coûts nécessaires pour soigner les maladies liées à cette consommation. Faire décroître les teneurs en gras et en sucre dans l'alimentation réduit les coûts de traitement des maladies liées à ces surconsommations. La conséquence logique est que les besoins de solidarité nécessaires pour prendre en charge les maladies (les « dépenses défensives ») diminuent.

Mieux répartir = moins de casse sociale, donc moins de coûts de réparation

Sur ce point, un premier argument avancé par les tenants de l'économie « sans croissance » concerne les avantages d'une meilleure répartition des richesses (enjeu déjà évoqué) ; car si l'on en croit certains auteurs, une société plus égalitaire générerait « mécaniquement » moins de casse sociale (donc moins de coûts liés à la « réparation »). Richard Wilkinson et Kate Pickett (2010) développent longuement cet argumentaire dans leur ouvrage, montrant sur la base de très nombreuses études que l'augmentation des inégalités génère une multitude de coûts sociaux supplémentaires : maladies mentales, usage de stupéfiants, insécurité, obésité, santé, performances scolaires... tous ces éléments de la santé sociale sont considérablement impactés par les inégalités. Autrement dit, « *plus une société est inégalitaire, plus les problèmes sociaux sont nombreux* » (Rousseau, 2012). De son côté, la *New Economics Foundation* a tenté d'évaluer ce qu'une baisse des inégalités générerait comme gains pour la société britannique avec un niveau de partage des richesses équivalant à celui du Danemark : en estimant les gains réalisés dans le domaine de la santé, de la criminalité et de l'éducation, les auteurs en concluent que les bénéfices globaux pour la société britannique seraient largement positifs, tant pour les comptes de la nation (moins de coûts de « réparation ») que pour le bien-être de la population (NEF, 2009). L'exercice a sans doute ses limites du fait de la difficulté qui consiste à monétariser des aspects très qualitatifs, mais il permet de comprendre le principe général sur lequel s'appuie l'argumentaire des partisans d'une économie post-croissance : la baisse des inégalités comme condition première de la décroissance générerait des économies en termes de coûts de « réparation sociale ». Reste à savoir si cette baisse des « dépenses défensives » permettrait de compenser la réduction des moyens financiers prélevés – du fait de la baisse du PIB. Comme pour la question de l'emploi, le bilan net est bien difficile à établir.

Mieux produire et moins consommer = moins de casse environnementale et sanitaire

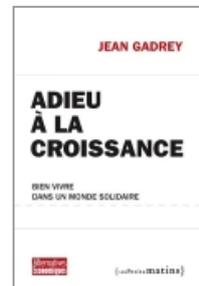
Par exemple, moins d'inégalités entraînerait moins de coûts sociaux ; moins de pollution entraînerait moins de coûts en termes de soins, etc.

Dans la même logique, le fait de produire et consommer des biens et des services plus durables (donc de meilleure qualité sur le plan écologique), mais en moindre quantité, permettrait de limiter les atteintes portées à l'environnement et à la santé humaine. Logiquement, les coûts de réparation ou de compensation liés à ces atteintes seraient donc réduits. Concernant les dégradations de l'environnement, le calcul est délicat à réaliser car la plupart des coûts en question ne sont tout simplement pas pris en charge aujourd'hui mais reportés sur les générations futures. On peut se donner une idée plus précise de ce bilan « coût-bénéfice » dans le domaine des impacts sanitaires en prenant un exemple caricatural : si la population est en meilleure santé car elle mange mieux et moins, alors c'est sans doute une mauvaise nouvelle pour une partie importante de l'industrie agro-alimentaire ; c'est également une

mauvaise nouvelle pour le secteur médical au sens large (moins de soins de santé) ; et c'est donc possiblement une mauvaise nouvelle pour le PIB... mais cela réduit d'autant le coût pour la société en termes de soins. Cet exemple simple est illustré sur la base de données statistiques par Jean Gadrey, qui compare l'évolution de la part des dépenses de santé aux USA et en France entre 1960 et 2006. Très proches au début des années 1960, les dépenses de santé par an et par habitant sont aujourd'hui plus de deux fois supérieures aux USA. Les étasuniens dépensent donc deux fois plus d'argent pour leur santé... Pourtant, sur la même période, la France a accru davantage son espérance de vie, qui dépasse aujourd'hui celle des Etats-Unis de plus de deux ans et demi. Soit deux fois plus de dépenses pour des résultats bien moins bons. L'une des raisons de cette médiocre performance est l'explosion de l'obésité parmi la population étasunienne : cette forme de surconsommation (et de « mal consommation ») génère plus de 147 milliards de dépense de santé par an (Finkelstein et coll., 2009). Or ces dépenses « défensives » sont comptabilisées positivement dans le PIB et considérées à ce titre comme création de richesse. Là encore, l'idée est qu'une décroissance sélective, ciblée sur les secteurs qui ont des effets néfastes sur la société, réduira à termes les besoins de financement pour soigner ou réparer ces maux (réduire les « dépenses défensives »).

♀ **Zoom sur...** La question des retraites dans une société sans croissance : le point de vue de Jean Gadrey (2010)

Dans son ouvrage intitulé « *Adieu à la croissance* », Jean Gadrey consacre un chapitre à la question des retraites. L'auteur constate d'emblée que « *les divers scénarios de financement des retraites d'ici à 2050 supposent presque tous (...) une croissance économique infinie.* » L'idée arrange en effet tout le monde, car « *si le gâteau grossit, on peut en distribuer une plus grande part aux retraités, dont le nombre relatif augmente, sans rien retirer à personne.* » Malheureusement, ce scénario de croissance infinie ne peut plus être sérieusement imaginé : il faut donc réfléchir différemment à la question des retraites. Là encore, partage des richesses et réduction des inégalités sont considérés comme les éléments de base de toute réflexion. Les économistes d'ATTAC (2010) rappellent par exemple qu'une manière de compenser le déficit des retraites pourrait consister à soumettre à cotisation les dividendes, puisqu'une partie non négligeable des gains de productivité ont servi à augmenter la part de rémunération du capital au détriment du travail depuis le début des années 1980. « *Mais, ajoute Jean Gadrey, il faut aussi développer des services hors logique marchande, (santé, culture et sport, transports collectifs...) et l'accès à des richesses non économiques (liens sociaux, participation citoyenne, richesses naturelles...) pour fonder le 'bien vivre' des retraités dans un monde soutenable.* »



Jean Gadrey propose « *quelques pistes pour raisonner autrement. Il faudrait :*

- *Privilégier les ingrédients du 'bien vivre' des retraités dans une société soutenable. (...) l'association Babayagas milite pour des modes de vie fondés sur quatre piliers, qui sont leurs 'produits de haute nécessité' : autogestion, solidarité, citoyenneté et écologie. Cela implique certes des ressources financières, mais de façon sobre et partagée (...).*
 - *Fixer un revenu maximum pour tous les citoyens, actifs ou retraités, défini comme multiple raisonnable d'un revenu minimum décent (...).*
 - *Réfléchir à la fois au financement des pensions à celui de services collectifs gratuits ou fortement subventionnés (...) dédiés à l'amélioration de la qualité de vie des seniors (...).*
 - *Produire des richesses et des valeurs économiques autrement, sans croissance quantitative (...) avec une progression de la qualité et de la durabilité, sources de valeur ajoutée et d'emplois. (...) Or, le plein-emploi est un atout majeur pour le financement des retraites.*
 - *Maintenir le droit à une retraite de bonne qualité à 60 ans. (...) La retraite à 60 ans est un outil majeur (...) de partage du temps de travail (...).*
 - *Dresser un bilan des dizaines de milliards récupérables annuellement sans croissance quantitative en prenant l'argent là où il est, en particulier dans l'excès de profits (...).*
 - *Enfin, intégrer dans le raisonnement une piste oubliée : celle de l'égalité des femmes et des hommes devant l'emploi de qualité et devant les salaires. (...) Tendre vers l'égalité professionnelle des femmes et des hommes, serait une énorme source de richesses économiques, avec à la clé des emplois socialement utiles. Cela permettrait d'ajouter plusieurs dizaines de milliards d'euros au financement de la protection sociale, selon l'estimation proposée par Christiane Marty ». (Gadrey, 2010)*
-

2.4. La solidarité dans une économie « post-croissance » : avant tout, mieux partager le gâteau ?

Une perspective qui fait (presque) consensus : réduire les inégalités

Enfin, au-delà des enjeux de l'emploi et du financement des systèmes de solidarité institutionnalisés, une question plus générale concerne la gestion « à la source » des inégalités sociales. A ce propos, les auteurs favorables à une société *postcroissance* évoquent quasiment tous la nécessité de mieux partager les ressources. Il existe sans doute quelques exceptions, notamment du côté des tenants de l'économie stationnaire dans le monde anglo-saxon, mais globalement le courant de la décroissance est profondément marqué par l'idée de partage. Dans un colloque universitaire international tenu en 2008, une définition de référence de la décroissance soutenable a par exemple été proposée, qui met particulièrement l'accent sur cette dimension : « *la décroissance soutenable peut être définie comme une réduction équitable de la production et de la consommation qui accroît le bien-être humain et améliore les conditions écologiques locales et globales, à court et à long terme* ». La décroissance soutenable « *se distingue de la décroissance insoutenable, par exemple la récession ou la dépression s'accompagnant de détérioration des conditions sociales (chômage, pauvreté)* ». (cité par Schneider et coll., 2010)

¶ Zoom sur... Deux approches politiques de la solidarité dans une économie post-croissance : libéralisme soutenable vs décroissance équitable

Depuis une trentaine d'années, les réflexions sur la question d'une société post-croissance se partagent notamment entre deux mouvements de pensée économique : l'un très inspiré par l'économiste étasunien Herman Daly, théoricien de l'état stationnaire (*steady state economy*); et l'autre généralement affilié à Nicholas Georgescu-Roegen, théoricien de la décroissance. Certains auteurs pensent toutefois que les thèses de la décroissance et de l'état stationnaire sont plus complémentaires que concurrentes : Christian Kerschner (2010) montre par exemple que la décroissance des pays les plus riches (au Nord) est non seulement une condition de la solidarité entre Nord et Sud en termes d'accès aux ressources, mais aussi une phase nécessaire pour ces pays riches afin d'atteindre un niveau de prélèvement des ressources « soutenable », sur la base duquel pourrait ensuite se construire une économie d'état stationnaire.

	Sustainable Liberalism (Type 1)	Fair De-growth (Type 2)
Aim	Independence from economic growth, differentiated economic growth	'Decolonization' from economic growth, solidarity
Means/ Instruments	Political choice and social choice	Discursive
Theoretical Foundation	Daly's steady-state economy	Georgescu-Roegen's thermodynamic necessity for de-growth
Direction of Action	Top-down	Bottom-up
Attitude to Modernity	Critically modern	Critically modern and anti-modern

Pour Anja Humburg (2012), état stationnaire et décroissance sous entendent pourtant deux approches différentes de la solidarité. Dans sa thèse sur les mouvements post-croissance, l'auteur crée ainsi une distinction entre deux courants : l'un qu'elle qualifie de "*sustainable liberalism*" dans la lignée de l'économie stationnaire ; et l'autre qualifié de "*fair degrowth*" qui s'inspirerait davantage de la

décroissance. Le « libéralisme soutenable » serait sans doute davantage compatible avec un prolongement de nos systèmes actuels de solidarité si ceux-ci parviennent à s'adapter progressivement à un « économie écologique » ; alors que le passage à la « décroissance soutenable » suppose implicitement des ruptures et la montée en puissance de solidarités pratiques exercées par les citoyens eux-mêmes à l'échelle de leur voisinage ou de leur collectif.

De leur côté, Joan Martinez-Alier et ses collègues (2010) signalent que le mouvement de la décroissance est plutôt d'inspiration française, d'où peut-être la relative absence du courant « libéralisme soutenable » évoqué par Anja Humburg dans notre pays, mais aussi la place centrale occupée par les thématiques du partage et de la solidarité dans les écrits sur le sujet de l'économie post-croissance. Le fort attachement du mouvement français de la décroissance à la question de la solidarité serait lié selon Martinez-Alier et ses collègues à ses racines, qui remontent aux années 1930, avec l'émergence de penseurs comme Jacques Ellul et Bernard Charbonneau qui dès cette époque critiquent la modernité et ses dérives – tels le gigantisme et le pouvoir sans cesse grandissant de la technique. « *Pour Ellul et Charbonneau, la solution résidait dans une société d'ascèse où la qualité de la vie*

Pour les tenants de la décroissance ou de l'économie stationnaire, la finitude des ressources oblige à remettre au centre des débats la question du partage. Le gâteau ne pouvant s'agrandir, il faut mieux le partager !

Ainsi, pour Paul Ariès, la finitude du monde fait qu' « on ne peut plus refouler la grande question du partage.³ » La métaphore du gâteau est souvent utilisée : « puisque la croissance infinie et la soutenabilité sont incompatibles, la croissance ne peut plus être l'argument sur lequel il convient de s'appuyer pour lutter contre la pauvreté (...). Si le gâteau ne s'agrandit plus, nous devons en couper et en distribuer plus équitablement les parts. De plus, les pauvres qui ont du mal à satisfaire leurs besoins vitaux ne se préoccupent guère de soutenabilité, et les très riches consomment des quantités de ressources insoutenables. La répartition équitable des richesses est donc une condition essentielle de la soutenabilité et d'une économie stationnaire » (CASSE, 2012). Les tenants de la décroissance (et une partie des tenants de l'état stationnaire) insistent également sur le fait que cette réduction de la consommation doit s'appliquer prioritairement dans les pays les plus riches, notamment pour permettre aux plus pauvres d'accéder aux ressources : la décroissance des pays riches est donc une condition de la justice environnementale entre le nord et le sud (Kerschner, 2010; Martinez-Alier, 2011). La même idée est défendue concernant les inégalités entre individus : la décroissance n'est acceptable au sein des pays riches que si elle se traduit par un meilleur partage des richesses : il ne s'agit évidemment pas de prendre aux plus pauvres !

A gauche, on considère d'ailleurs souvent que le débat croissance/décroissance est secondaire par rapport à la question de la répartition, car « avec le capitalisme néolibéral, les fruits de la croissance ne reviennent pas aux salariés et sont captés par une minorité sociale. Par conséquent, nous dit Michel Husson, la question sociale porte avant tout sur la répartition des revenus, et secondairement sur la croissance » (Husson, 2008). De fait, le cas de la France montre que, depuis le début des années 1980, la part du PIB rémunérant le capital a progressé au détriment du travail.

Les points de vue des écologistes décroissants et d'une partie de la gauche « non productiviste » se rejoignent donc pour partie sur ce point, même si, comme le remarque Stéphane Lavignotte (2009), des divergences subsistent sur le fait de savoir laquelle, de l'inégalité ou de la décroissance, doit précéder l'autre : « ralentir la croissance pour arrêter la machine à accroître les inégalités (...) ; réduire les inégalités pour rendre la décroissance économique acceptable et enrayer la course d'imitation à la consommation... » (Lavignotte, 2009).

...mais reste à savoir comment redistribuer !

Quels mécanismes sont envisagés pour réduire les inégalités dans une logique de décroissance ? Sur ce point, les choses sont beaucoup moins claires. On distingue *grosso modo* deux types d'outils parmi ceux évoqués par les auteurs critiques de la croissance.

D'un côté, on trouve chez les écologistes « réformistes » comme Alain Lipietz (2012) ou Sandrine Rousseau (2012) de nombreuses propositions visant notamment à construire une fiscalité à la fois écologique et sociale. Sandrine Rousseau, par exemple, préconise d'orienter les comportements de consommation vers des

³ Interview de Paul Ariès sur Europe 1, le 27 août 2010

productions écologiquement responsables, notamment par des mécanismes de bonus-malus adossés à des contributions de type climat-énergie dont les fruits seraient redistribués de façon à éviter de pénaliser les plus pauvres. A cela s'ajouteraient des formes de tarification progressive de l'énergie, de l'eau ou de toute autre ressource ou service, afin de permettre un accès universel pour les besoins de base tout en

Pour limiter les inégalités, les écologistes réformistes préconisent des outils de fiscalité combinant impératifs écologiques et sociaux (tarification progressive, progressivité de l'impôt). Pour sortir du productivisme, d'autres imaginent des solutions plus radicales comme la combinaison d'un revenu universel avec un revenu maximum autorisé.

pénalisant fortement les abus – c'est ce que Paul Ariès (2007) appelle « *la gratuité de l'usage et le renchérissement du mésusage* ». Enfin, des mesures plus directes de réduction des inégalités passeraient par une revalorisation des minima sociaux et une limitation des revenus les plus élevés – notamment par un élargissement du système de progressivité de l'imposition (Rousseau, 2012).

D'un autre côté, certains auteurs pensent que la sortie du productivisme passe à terme par la mise en œuvre de réformes plus profondes visant à réduire fortement les inégalités, à s'attaquer frontalement au moteur du productivisme qu'est l'accumulation, et enfin à permettre l'émancipation des individus en cessant de rendre leur survie matérielle dépendante du travail. Inspirés de la pensée marxiste, certains auteurs tels par exemple André Gorz ou Jean Zin proposent depuis longtemps l'idée d'un revenu universel versé automatiquement à tout citoyen ; revenu universel que de plus en plus d'écologistes, comme récemment Hervé Kempf (2011), suggèrent d'accompagner d'un revenu maximum autorisé. Paul Ariès résume le principe de cette articulation ainsi : constatant que l'idée d'une tarification progressive de tous les biens communs présente de nombreux avantages (notamment celui de concilier liberté et responsabilité), il prévient néanmoins : « *le danger serait bien sûr que cette politique renforce les inégalités en permettant l'accès aux*

mésusages à une petite minorité fortunée (...). C'est pourquoi ce paradigme de la 'gratuité de l'usage' et du 'renchérissement du mésusage' ne peut aller sans une diminution importante de la hiérarchie des revenus et sans une réflexion sur l'adoption d'un revenu universel d'existence (...) accouplé à un revenu maximal autorisé (au-dessus d'un seuil on prend tout). »

Même si la proposition d'un revenu garanti accouplée à un revenu maximum ne fait pas l'unanimité parmi les penseurs de l'économie *post-croissance*, force est de constater que l'idée est de plus en plus souvent reprise (Cf. encart). Et ce même dans le monde anglo-saxon, où des auteurs comme Samuel Alexander (2012) intègrent ces deux mesures de justice sociale parmi les mesures indispensables à prendre dans le cadre d'une planification de décroissance économique (« *Planned economic contraction* », cf. p. 36-37).

📍 Zoom sur... Le Facteur 12 : de la nécessité de plafonner les revenus

L'économiste Gaël Giraud et la philosophe Cécile Renouard ont développé depuis quelques années une réflexion sur les mutations nécessaires du capitalisme (notamment dans leur ouvrage intitulé « 20 propositions pour réformer le capitalisme »). Ces deux chercheurs constatent qu'aujourd'hui, au sein des multinationales, les écarts de salaire peuvent atteindre un rapport de 1 à 2000, alors qu'au début du 20^{ème} siècle le banquier J.P. Morgan estimait que l'écart maximal acceptable était de 1 à 20. Gaël Giraud et Cécile Renouard se demandent comment continuer à faire société si les écarts de revenus sont tels qu'entre le haut et le bas de l'échelle des salaires les citoyens n'ont plus rien de commun ?

Dans leur ouvrage intitulé « Le facteur 12 » (Giraud & Renouard, 2012), les auteurs apportent des éléments de réponse à cette question en s'appuyant sur trois constats :



1. Les Français sont largement favorables à une échelle de revenus raisonnée qui inclurait donc un plafond, comme le révèle un sondage exclusif réalisé pour leur livre.
2. L'accroissement des inégalités économiques fait gonfler la dette, privée et publique, de façon insoutenable – plus une société est inégalitaire, plus les dépenses sanitaires et sociales sont importantes. La réduction de ces inégalités est la condition d'une nouvelle prospérité, moins énergivore et moins budgétivore.
3. Une société moins inégalitaire est plus démocratique et donc plus heureuse car débarrassée des sentiments d'injustice et des rancœurs qui aujourd'hui découragent les Français.

Entre un revenu-plancher (qui assure les conditions d'une vie digne) et un plafond maximum (au-delà duquel la fragmentation sociale devient insoutenable, tandis que s'épuisent les ressources naturelles), un espace semble pouvoir se dessiner pour le « vivre ensemble. » Pour les deux auteurs, la solution réside peut-être dans le facteur 12 : l'écart maximal des salaires (primes incluses) qui existe déjà dans la fonction publique française. Sur cette base, Gaël Giraud et Cécile Renouard posent la question suivante : pourquoi ne pas se fonder sur cette échelle pour toute la société et soumettre cette question au débat démocratique ?

Que retenir, au final, de tout cela ? Il semble bien que, quels que soient les enjeux de solidarité considérés (redistribution, chômage, sécurité sociale, retraites), la perspective de sortie « civilisée » d'une économie de croissance puisse s'envisager selon deux scénarios que nous avons encore parfois du mal à délimiter clairement :

- un scénario « réformateur », ou « en douceur », plutôt basé sur une adaptation progressive (et possiblement planifiée) de l'économie productiviste, qui pourrait permettre de préserver une partie des systèmes de protection sociale hérités du vingtième siècle ;
- un scénario « révolutionnaire », ou « de rupture », qui signifierait un changement radical du fonctionnement de l'économie avec, dans le meilleur des cas, la genèse d'une forme d'économie « par essence » plus solidaire, dans laquelle les systèmes de protection et de solidarité hérités du passé seraient plus ou moins amenés à s'effacer (Cf. encart ci-après).

♀ Zoom sur... Quelques éléments récurrents d'une économie « post-croissance » basée sur la solidarité et la résilience

Les auteurs s'intéressant à l'émergence d'une société post-croissance ou post-carbone se divisent en deux grandes tendances. La première, que l'on peut qualifier d'apocalyptique, est typiquement représentée par le mouvement survivaliste et des auteurs tels Piero San Giorgio (2011). Très marqué par l'individualisme libéral, le survivalisme anticipe l'effondrement de l'économie mondialisée, de laquelle émergerait une forme de barbarie qui ne laisserait comme seul choix aux individus que le repli sur la cellule familiale, l'autarcie, l'autoproduction alimentaire et l'autodéfense. A l'autre opposée, les tenants des initiatives de Transition et la plupart des auteurs se réclamant de l'écologie politique pensent que le passage à une économie post-croissance et post-carbone doit se réaliser par le renforcement de la solidarité entre les individus (comme l'illustre un slogan du mouvement de la décroissance : « moins de biens, plus de liens »).

Le mouvement des initiatives de Transition théorise cet aspect en évoquant la nécessité de renforcer la résilience des sociétés, c'est à dire la capacité de celles-ci à faire face à une mutation profonde et à s'adapter. Dans un système, la résilience est essentiellement déterminée par la diversité des composantes du système, leur modularité et leur connectivité (Holling, 1973). Dans une société, la résilience dépend donc notamment de la diversité des individus (ou groupes), de leur autonomie et de leur capacité à échanger de manière coopérative. L'invention d'une société post-croissance passerait donc par l'aptitude des sociétés à se réorganiser sur la base d'une plus grande résilience locale et d'une plus grande solidarité et coopération.

Les partisans de l'écologie politique héritée des années 1970 (dans la foulée de penseurs comme Ivan Illich, André Gorz, Murray Bookchin, Jacques Ellul, etc.), ceux de la décroissance, mais aussi les promoteurs des initiatives de Transition émettent très souvent des hypothèses convergentes. Jean Zin, par exemple, montre de manière convaincante comment la création de monnaies locales, la fixation d'un revenu minimum garanti et la réorganisation de la production autour de coopératives municipales pourraient faire système dans une société écologiste émancipée de la croissance et fondée sur un nouveau pacte de solidarité (Zin, 2006). De son côté, Samuel Alexander liste les mesures qu'il conviendrait de prendre pour convertir l'économie de croissance à un monde dont les ressources sont finies. Approfondissant la littérature sur le sujet, il énonce un « programme

politico-économique de décroissance » contenant sept mesures, dont cinq au moins ont un lien direct avec le renforcement de la solidarité :

1. la création de nouveaux indicateurs de progrès (au-delà du PIB, pour cesser de mesurer positivement tout ce qui ne relève pas d'un progrès réel pour la société) ;
2. la réduction des heures de travail (pour partager le travail et investir les gains de productivité dans la réduction du temps de travail plutôt que dans l'accumulation de la production) ;
3. la création d'un revenu de base (ou revenu universel, pour en finir avec la pauvreté et permettre à chacun de vivre avec un minimum décent tout en déconnectant pour partie le revenu du travail) ;
4. la taxation progressive et la fixation d'un revenu maximum (pour pénaliser davantage la surconsommation et limiter les inégalités) ;
5. la création de coopératives de travailleurs (pour permettre à l'outil de production de s'émanciper de la logique d'accumulation et de croissance, mais aussi de l'obsession du profit) ;
6. la transition énergétique : production d'énergie renouvelable et efficacité énergétique (pour assurer la transition entre une économie carbone et une économie post-carbone) ;
7. l'abolition des lois sur l'héritage et les donations (pour rendre la société plus juste et équitable).

Serge Latouche (2008) n'est d'ailleurs pas très loin de ce programme avec son projet de « société autonome » qu'il résume en 8 R : « *Réévaluer, reconceptualiser, restructurer, redistribuer, relocaliser, réduire, réutiliser, recycler.* » Samuel Alexander pense de son côté que ses sept propositions, « *si mises en œuvre, permettraient d'engager de manière significative un processus de décroissance et de contraction économique planifiée.* » (Alexander, 2012)

Conclusion : solidarité 1.0 ou solidarité 2.0 ?

La prise en charge de la solidarité a évolué au cours du temps, et rien ne garantit que le système actuel pourra se pérenniser dans les décennies avenir.

Dans un contexte de crise économique et de recul de l'Etat, on assiste déjà aujourd'hui dans les pays anglo-saxons à une esquisse de refonte des systèmes de solidarité. En proposant de recomposer et de réinventer, à partir des expérimentations locales, les systèmes de solidarité et d'entraide qui se sont constitués à l'échelle des nations,

Crise économique et crise écologique nous invitent à questionner notre manière d'aborder la solidarité. Reste à savoir si les innovations aujourd'hui proposées vont se borner à « limiter la casse » (social change 1.0) ou si elles vont permettre l'émergence d'un changement social plus radical (social change 2.0)...

l'innovation sociale est à la fois porteuse d'une richesse infinie... mais aussi d'une crainte majeure : à savoir l'effacement des systèmes de solidarité institutionnalisés hérités des luttes sociales des 19^{ème} et 20^{ème} siècles (symbolisés par l'Etat providence). Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce rapport, il est bien difficile de savoir si une telle recomposition sera globalement positive ou non en termes de solidarité.

Plus fondamentalement encore, la crise écologique réinterroge aujourd'hui l'ensemble du modèle économique « de croissance » sur lequel le modèle actuel de solidarité s'est construit. Dans une telle économie (dite « productiviste »), l'effondrement de la croissance se traduit mécaniquement par une augmentation des besoins de solidarité (augmentation du chômage, baisse des prélèvements obligatoires, etc.). Or, si la croissance n'est plus possible (ni souhaitable), comment le modèle de solidarité peut-il évoluer ? C'est la question que nous avons essayé d'explorer dans la seconde partie de ce rapport. Et là encore, les incertitudes sont grandes et les besoins d'innovation probablement gigantesques, pouvant mener à terme au meilleur comme au pire.

Au vu de ces deux tendances, une question commune se fait jour : faut-il continuer à réparer a posteriori les dégâts écologiques et sociaux du modèle économique actuel (« changer le pansement ») ? Ou convient-il de redéfinir radicalement ce modèle, pour élaborer une forme d'économie à la fois plus solidaire et écologique (« penser le changement ») ? Autrement dit, peut-on se contenter de ce que David Gershon nomme un changement social de type 1.0 ? Ou faut-il basculer dans un changement social de type 2.0 ?

🔗 Zoom sur... Les changements sociaux de type 1.0 et 2.0 : rafistoler ou reconstruire ?

Paul Watzlawick et Gregory Bateson ont particulièrement contribué à l'étude des changements. Pascal Guibert résume leur apport en ces termes : « Bateson distingue deux types de changement dans les systèmes humains: le changement qui intervient à l'intérieur d'un système, qu'il nomme le changement 1, et le changement qui affecte et modifie le système lui-même, qu'il appelle le changement 2. (...) Pour reprendre des métaphores empruntées à Paul Watzlawick, le changement 1 s'apparente à l'action (...) de l'accélérateur de la voiture qui permet d'aller plus vite mais en conservant le même régime, alors que le changement 2 correspond à une intervention sur le levier de vitesse qui, modifiant alors le régime de la voiture, la fera passer à un niveau supérieur de puissance. Ainsi, face à une côte très abrupte (changement de contexte), si le conducteur ne faisait qu'accélérer "un peu plus", il n'effectuerait qu'un changement de niveau 1, solution qui amplifierait le problème car sa voiture (...) à court de puissance, avancerait de plus en plus difficilement et finirait sans doute par caler. Dans cet exemple, la solution consistant à changer de vitesse pour modifier le régime du moteur correspond précisément à un changement de niveau 2. L'accès au changement 2 dans un système humain nécessite que les règles qui le régissent subissent des transformations. » (Guibert, 2009)

David Gershon parle quant à lui de changement social 1.0 et 2.0 afin de qualifier les différents types de solutions envisagées dans une perspective de solidarité ou de soutenabilité. Les solutions 1.0 consistent souvent à ajouter de nouvelles réglementations ou de nouveaux ajustements afin de compenser des dérives propres au système économique et au mode d'organisation social dominants : sans remettre en cause les bases du système capitaliste/productiviste, elles proposent d'en limiter les débordements. C'est dans cette catégorie qu'on pourrait peut-être classer les innovations sociales présentées dans le chapitre premier, en particulier lorsqu'elles sont pilotées par les institutions publiques. Les solutions de type 2.0 visent quant à elles à changer de régime, c'est à dire modifier en profondeur les règles de fonctionnement du système économique et social. C'est dans cette veine que s'inscrivent les propositions des tenants de l'économie sociale et solidaire, et plus encore ceux de l'économie post-croissance : les innovations sociales proposées par ces mouvements ont pour vocation à terme « de faire système, » c'est à dire de s'articuler les unes aux autres afin de modifier le fonctionnement de la société (ce que David Gershon nomme « *social change 2.0* »). Gershon note au passage que les deux types de solutions ne sont pas forcément séparés : des innovations sociales réellement appropriées peuvent finir par modifier en profondeur le fonctionnement de l'économie (Gershon, 2013).

Reste alors à savoir si les formes de changement social de type 2.0 ne signifient pas tout simplement le passage de l'innovation *sociale* à une forme d'innovation peut-être plus large : à la fois *politique* et *institutionnelle*...

Bibliographie

Alexander S., 2012. « Planned economic contraction : the emerging case of degrowth » in *Environmental Politics* (n°21/3) pp. 349-368

Ariès P., 2007. *La décroissance. Un nouveau projet politique*. Golias, Villeurbanne.

Attac, 2010. *Retraites : l'heure de vérité*. Editions Sylleps, Paris.

Baudrillard J., 1970. *La Société de consommation*, Gallimard, Paris.

Boutaud A., 2012. « Les innovations sociales : briques de base pour un monde soutenable ? » pp. 113-132, in Bourg D., Roch P., (dir.), *Sobriété volontaire : en quête de nouveaux modes de vie*, Labor et Fides, Genève.

Boutaud A., Gondran N., 2009. *L'empreinte écologique*. Coll. Repères, La Découverte, Paris.

Buclet N., 2010. « L'économie de fonctionnalité : un moyen de repenser la relation entre satisfaction des besoins et modes d'échanges ? » pp. 179-193, in Conseil d'Analyse Economique, 2012. *Créativité et innovation dans les territoires*, CAE, Paris.

CASSE – Center for the Advancement of Steady State Economy, 2012. « Definition of Steady State Economy » Page d'accueil du site Internet www.steadystate.org
URL : <http://steadystate.org/discover/definition/>

Chabal E., 2012. « L'innovation sociale à l'anglaise : de la 'New Britain' à la 'Big Society' » in *Chantiers Politiques* n°9, pp. 61-71.

Chantiers Politiques – La rédaction, 2012. « Peut-on croire à l'innovation sociale ? De l'économie solidaire à l'initiative citoyenne » in *Chantiers Politiques*, n°9, p. 3

Cloutier J., 2003. *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* Coll. Etudes théoriques, Cahiers du CRISES, Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

Cochet Y., 2005. *Pétrole apocalypse*. Fayard, Paris.

Delhommais P-A., 2006. « L'obscur lubie des objecteurs de croissance » in *Le Monde*, 29 juillet 2006.

Di Méo C., Harribey J-M., 2006. « Du danger de la décroissance » in *Politis*, n°917, 14 septembre 2006.

Ehrlich P., Holdren J., 1971. « Impact of population growth », *Science*, n°171, pp. 1212-1217

Finkelstein E.A., Trogon J.G., Cohen J.W., Dietz W., 2009. « Estimates Annual Medical Spending Attributable To Obesity: Payer-And Service-Specific » in *Health Affairs*, 28, no.5 (2009), pp822-831
URL : <http://content.healthaffairs.org/content/28/5/w822.full.pdf+html>

Fleming D., 2004. « The Lean Economy : a vision of civility in a world in trouble » in *Energy Bulletin*
URL : <http://www.energybulletin.net/stories/2005-03-09/lean-economy-vision-civility-world-trouble>

Frederiksen, 2012. « Social innovation in the strong Danish welfare state », in *socialeopfindelser*, mis en ligne en janvier 2012.
URL : <http://socialeopfindelser.dk/viden/vaerktoej/social-innovation-in-the-strong-danish-welfare-state/>

Gadrey J., *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*. Les Petits Matins, Paris.

Gadrey J, Jany-Catrice F., 2005. *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Coll. Repères, La Découverte, Paris.

Gadrey J., Méda D., 2011. « Les limites du PIB » in *Alternatives Economiques*, Hors-Série n°48.

Gershon D., 2013. « Social change 2.0: an interview with David Gershon », mise en ligne sur <http://transition.culture.org> le 25 janvier 2013-02-11
URL : <http://transitionculture.org/2013/01/25/social-change-2-0-an-interview-with-david-gershon-part-one/>

Giraud G., Renouard C., 2012. *Le facteur 12. Pourquoi il faut plafonner les revenus*. Carnets Nord, Paris.

- Godin B., 2012. « Social Innovation : Utopias of innovation from c.1830 to the present », extrait de *Project on the Intellectual History of Innovation*, Working Paper n° 11, 2012.
- Goldsmith S., Georges G., Burke T. G., 2010. *The Power of Social Innovation. How Civic Entrepreneurs Ignite Community Networks for Good*. Jossey Bass, San Francisco.
- Gorz, A., 1997. *Misères du présent. Richesse du possible*. Galilée, Paris.
- Guibert P., 2009. « Méthodologies du changement : les deux types de changement » publié le 8 décembre 2009 sur <http://penserlechangeement.blogspot.fr>
URL : <http://penserlechangeement.blogspot.fr/2009/12/les-deux-types-de-changement.html>
- Guillaud H., 2011. *Comprendre l'innovation sociale*. Publie.net, Paris.
URL : <http://lien-social.blogspot.fr/2011/11/comprendre-linnovation-sociale-par.html>
- Guillaumat F., 2006. « Les quatre leçons de Serge Gainsbourg » in *Liberpédia, l'Encyclopédie Libérale*, article mis en ligne, non daté.
URL : http://fr.liberpedia.org/Les_Quatre_leçons_de_Serge_Gainsbourg
- Harribey J., 2011. « Prospérité sans croissance et croissance sans prospérité », note de lecture publiée sur la page Internet de l'auteur.
URL : <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/soutenabilite/cr-jackson.pdf>
- Holling C.S., 1973. « Resilience and Stability of Ecological Systems », in *Annual Review of Ecology and Systematics*, Vol. 4, pp. 1-23
- Holmgren D., 2009. *Future Scenarios. How Communities Can Adapt to Peak Oil and Climate Change*. Chelsea Green Publishing, Chelsea.
- Hopkins R., 2010. *Manuel de la Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Ed. Ecosociété, Montréal.
- Humburg A., 2012. *Post-growth on the move : the environmental movement as agent of change for the transition to a post-growth economy. Evidence from Germany*. Master Thesis, Lund University, Wuppertal.
- Husson M., 2008. « Récession = décroissance ? » in *Politis*, n°1016, 4 septembre 2008.
- Illich I., 1974. *Némésis médicale, l'expropriation de la santé*. Le Seuil, Paris.
- Jackson T., 2009. *Prosperity without growth ? The transition to a sustainable economy*. Sustainable Development Commission, Londres.
- Jancovici J-M., 2012. « Qu'est-ce que l'équation de Kaya ? » sur le site Internet de l'auteur.
URL : <http://www.manicore.com/documentation/serre/kaya.html>
- Jégou F., Manzini E., 2008. *Collaborative services. Social innovation and services for sustainability*, Ed. PoliDesign, Milan
- Kempf H., 2011. « Le revenu maximum, un levier pour le changement » in *Mouvements*, publié sur le site Internet de la revue Mouvements.
URL : <http://www.mouvements.info/Le-revenu-maximum-un-levier-pour.html>
- Kerschner C., 2010. « Economic degrowth vs steady state economy » in *Journal of Cleaner Production*, n°18 (2010) pp. 544-551
- Laurent, A., 1991. *Solidaire, si je veux*. Les Belles Lettres, Paris.
- Latouche, S. 2006. *Le pari de la décroissance*. Fayard, Paris
- Latouche S., 2008. « Pour une société autonome », in *Entropia*, n° 5, Automne 2008.
- Latouche, S. 2011. *Vers une société d'abondance frugale. Contresens et controverses sur la décroissance*, Ed. Mille et une Nuits, Paris.
- Laignotte, S., 2009. *La décroissance est-elle souhaitable ?* Textuel, Paris.
- Lipietz A., 2012. *Green deal. La crise du libéral productivisme et la réponse écologiste*. La Découverte, Paris.

- Martin, non daté. « Historique de l'Etat providence participatif », publié sur www.solidariteliberale.hautetfort.com
URL : <http://solidariteliberale.hautetfort.com/historique-de-l-Etat-providence-participatif.html>
- Martinez-Alier J., Pascual U., Vivien F-D., Zaccarè E., 2010. « Sustainable degrowth : Mapping the context, criticisms and future prospects of an emergent paradigm » in *Ecological Economics*, n°69 (2010) pp. 1741-1747
- Martinez-Alier J., 2011. « Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements », in *Ecologie et Politique*, n°41 (2011/1) pp. 125-141
- Meadows D.H., Meadows D., Randers J., 2004. *Limits to Growth. The 30 years update*, Chelsea Green Publishing, Londres.
- Méda D., 1999. *Qu'est-ce que la richesse ?* Editions Aubier, Paris.
- Muet P-A., 1996. « Libéralisme, efficacité et solidarité », in *Alternatives Economiques*, n°140.
URL : http://www.alternatives-economiques.fr/liberalisme-2c-efficacite-et-solida_fr_art_95_9225.html
- NEF – New Economics Foundation, 2009. *The Great Transition*. NEF, Londres.
- OECD – *Organisation for Economic Co-operation and Development*, non daté. « *LEED Forum on Social Innovation* », article mise en ligne, non daté.
URL : <http://www.oecd.org/cfe/leed/leedforumonsocialinnovations.htm>
- ParisTech Review - Rédaction, 2011. « Innovation sociale : l'économie de demain ? », in *ParisTech Review*, revue en ligne, article mis en ligne le 16 décembre 2011.
URL : <http://www.paristechreview.com/2011/12/16/innovation-sociale-economie-demain/>
- Prahalad C. K., 2004. *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*. Wharton School Publishing, Upper Saddle River.
- Renault T., 2012. « Pourquoi le taux de chômage augmente-t-il lorsque la croissance est inférieure à 2% ? » publié sur le blog de T. Renault, le 19 avril 2012.
URL : <http://www.captaineconomics.fr/theorie-economique/item/141-pourquoi-le-taux-de-chomage-augmente-lorsque-la-croissance-est-inferieure-a-2>
- Rousseau S., 2012. *Oui, l'écologie, c'est social !* Les Petits Matins, Paris.
- San Giorgio P., 2011. *Survivre à l'effondrement économique*. Le retour aux sources, Aube.
- Schneider F., Kallis G., Martinez-Alier J., 2010. « Crisis or opportunity ? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability » in *Journal of Cleaner Production*, n°18 (2010) pp. 511-518
- Sénat, 2009. *Projet de Loi de finance pour 2010 ; Le budget de 2010 et son contexte financier ; Le budget de 2010 entre crise et reprise*. Rapport général n°101 de M. Philippe Marini, déposé le 19 novembre 2009.
URL : <http://www.senat.fr/rap/l09-101-1/l09-101-1.html>
- Swarns R. L., 2009. « Outreach in the age of Pullback » in *New York Times*, 12 novembre 2009, p. F1
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J-P. (dir.), 2009. *Richesse des nations et bien-être des individus*. Odile Jacob, paris.
- The Economist – Redaction, 2010. « Social Innovation : Let's hear those ideas » in *The Economist*, 12 août 2010.
URL : http://www.economist.com/node/16789766?story_id=16789766&fsrc=scn/tw/te/rss/pe
Version traduite en français par T. Lescuyer, publiée sur InternetActu.net le 21/09/10 :
URL : <http://www.internetactu.net/2010/09/21/innovation-sociale-ecoutons-ces-idees/>
- Viveret P., 2003. *Reconsidérer la richesse*. Editions de l'Aube, Paris.
- Vivien F-D., 1994. *Economie et écologie*. Coll. Repères, La découverte, Paris.
- Westley F., Olsson P., Folke C., Homer-Dixon T., Vredenburg H., Loorbach D., Thompson J., Nilsson M., Lambin E., Sendzimir J., Banerjee B., Galaz V., van der Leeuw S., 2011. « Tipping Toward Sustainability: Emerging Pathways of Transformation », in *AMBIO*, Vol. 40, Issue 7.
- Wilkinson R., Pickett K., 2010. *The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone*. Penguin, Londres.
- Zin, J., 2006. *L'écologie politique à l'ère de l'information*. Editions ère, Le Kremlin-Bicêtre.